

CHARGÉES RESPECTIVEMENT DE L'IMPORTATION ET DE L'EXPORTATION

## Deux instances modernes bientôt créées

*Le gouvernement accélère ses démarches en vue de la création de deux instances chargées, respectivement, de l'importation et de l'exportation. Ce dossier a été au centre de la réunion du gouvernement, tenue hier sous la présidence du Premier ministre, Nadir Larbaoui, au cours de laquelle le cadre réglementaire afférent a été examiné. P 3*



DÉVELOPPEMENT DU SECTEUR DE L'HYDROGÈNE  
**L'Algérie présente sa stratégie à Rotterdam**

Le secrétaire d'Etat auprès du ministre de l'Energie, chargé des Energies renouvelables, Noureddine Yassaâ, a présenté, lors du Sommet mondial de l'hydrogène à Rotterdam (Pays-Bas), la vision et la stratégie de l'Algérie pour le développement de ce secteur. Il a affirmé dans son allocution que le pays recèle les atouts nécessaires pour être un acteur clé sur le marché mondial de l'hydrogène. P 2

LA 7ÈME FOIRE DE LA PRODUCTION ALGÉRIENNE S'OUVRE AUJOURD'HUI À NOUAKCHOTT

**Le «Made in Alegria» à la conquête du marché mauritanien**

La capitale mauritanienne accueille à partir d'aujourd'hui du 21 au 28 mai la 7<sup>e</sup> édition de la Foire de la production algérienne, une vitrine commerciale qui dépasse les enjeux bilatéraux. Pour Alger, Nouakchott n'est plus seulement un partenaire économique, mais un relais stratégique vers l'immense marché de l'Afrique de l'Ouest, fort de 500 millions d'habitants. P 3

DES CONTRATS SIGNÉS ENTRE LE GROUPE STELLANTIS ET DES ENTREPRISES ALGÉRIENNES  
**Un nouvel élan pour la sous-traitance automobile**

Dans le cadre de la stratégie nationale de relance industrielle, l'Agence Algérienne de Promotion de l'Investissement (AAPI) intensifie ses efforts pour structurer et dynamiser la filière de la sous-traitance automobile. En accompagnant la signature de nouveaux contrats entre le groupe Stellantis et plusieurs entreprises algériennes, l'AAPI confirme son rôle moteur dans le développement d'un tissu industriel local capable de répondre aux exigences d'une industrie intégrée, compétitive et tournée vers l'international. P 5

PRODUCTION DE TRAITEMENTS INNOVANTS  
**Saidal signe deux mémorandums d'entente avec deux laboratoires privés** P 2

ASSEMBLÉES DE LA BID EN ALGÉRIE  
**Signature de conventions de financement et de mémorandums d'entente** P 3

BEJAIA  
**L'usine de dessalement d'eau de mer de Tighremt bientôt mise en service** P 6

COMMERCE EXTÉRIEUR  
**Signature d'un contrat d'exportation de protéines animales vers le Bangladesh**

Un contrat d'exportation de protéines animales vers le Bangladesh, d'une valeur de 1,2 million USD, a été signé mardi à Alger entre la "SARL Bellat et frères abattage et conserverie de viandes" et la société bangladaise "Ashta company", a indiqué un communiqué du ministère de Commerce extérieur et de la Promotion des exportations. Le contrat a été signé par le directeur général du groupe privé algérien, Lakhdar Bellat, et le PDG d'Ashta company, Moshref Hossain, en présence du ministre du Commerce extérieur et de la Promotion des exportations, M. Kamel Rezig. La valeur de ce contrat d'exportation de protéines animales est de 1,2 million USD, selon le même communiqué, qui a souligné que ce nouveau contrat permettrait d'augmenter la valeur totale des exportations du Groupe à 3,5 millions USD par an.

PRODUCTION DE TRAITEMENTS INNOVANTS  
**Saidal signe deux mémorandums d'entente avec deux laboratoires privés**

Le Groupe Saidal a signé, mardi à Alger, deux mémorandums d'entente avec deux laboratoires privés, en vue de renforcer la coopération en matière de développement et de production des traitements innovants, indique un communiqué du ministère de l'Industrie pharmaceutique. Il s'agit des laboratoires "Orion Lab" sis à Oran, et "Democedes Pharma Algérie" basé à Ain M'lila (Oum El-Bouaghi), ajoute le communiqué. La cérémonie de signature s'est déroulée au niveau du siège du Groupe Saidal, sous la supervision du Secrétaire général (SG) du ministre de l'Industrie pharmaceutique, Khaled Dahane, en présence de cadres du ministère et des deux laboratoires privés. A travers ces mémorandums, le Groupe Saidal et les deux laboratoires conjugueront leurs efforts afin d'assurer l'échange d'expériences et de technologies innovantes pour développer des solutions thérapeutiques "avancées et efficaces" aux patients en Algérie, précise la même source. Cette démarche s'inscrit dans le cadre de "la mise en œuvre de la feuille de route du ministère de l'Industrie pharmaceutique pour l'année 2025, portant consolidation du partenariat efficace entre les secteurs public et privé, en vue d'assurer la disponibilité locale des traitements et de renforcer la sécurité sanitaire, conformément aux orientations du président de la République, M. Abdelmajid Tebboune.

DÉVELOPPEMENT DU SECTEUR DE L'HYDROGÈNE

**L'Algérie présente sa stratégie à Rotterdam**

Le secrétaire d'Etat auprès du ministre de l'Energie, chargé des Energies renouvelables, Nouredine Yassaâ, a présenté, lors du Sommet mondial de l'hydrogène à Rotterdam (Pays-Bas), la vision et la stratégie de l'Algérie pour le développement de ce secteur. Il a affirmé dans son allocution que le pays recèle les atouts nécessaires pour être un acteur clé sur le marché mondial de l'hydrogène.

Par Selma R

«L'Algérie place la transition énergétique et le développement durable au cœur de sa politique économique, en tant que piliers fondamentaux pour assurer la sécurité énergétique, diversifier l'économie nationale et créer des emplois à forte valeur ajoutée», a-t-il indiqué, selon un communiqué du ministère de l'Energie, des Mines et des Energies renouvelables. Et d'ajouter : « Grâce à sa position géographique stratégique, ses ressources naturelles riches, et ses infrastructures avancées, ainsi que son expertise reconnue dans le domaine de l'énergie, l'Algérie dispose des atouts nécessaires pour être un acteur clé sur le marché mondial de l'hydrogène et un fournisseur fiable d'énergie propre vers l'Europe, à l'instar de son rôle pionnier dans l'exportation de gaz naturel depuis des décennies». Yassaâ a évoqué également «les six axes fondamentaux sur lesquels repose la stratégie

nationale pour le développement de l'économie de l'hydrogène», rappelant les quatre projets pilotes lancés par l'Algérie pour tester différentes applications de l'hydrogène vert, ainsi que le projet de production semi-industrielle d'une capacité de 50 mégawatts, qui constitue un pas supplémentaire vers la phase de production à grande échelle. Il a également mis en avant les principaux partenariats internationaux existant entre l'Algérie et plusieurs acteurs internationaux, notamment l'Union européenne (UE) et l'Allemagne à travers les projets "TaqatHy" et "taqatHy+", en plus du projet du corridor sud de l'hydrogène "South2 Corridor" reliant l'Algérie à la Tunisie, l'Italie, l'Autriche et à l'Allemagne, en vue d'exporter l'hydrogène vert vers l'Europe. L'Algérie a eu une présence remarquable à cet évènement mondial, à travers un pavillon national qui met en avant les grandes potentialités dont elle dispose dans le domaine de l'hydrogène vert, les projets en cours de réalisation, et les opportunités d'investissement disponibles dans le domaine

des énergies renouvelables, selon le communiqué, qui a précisé que le pavillon a connu une grande affluence des visiteurs, des experts et des représentants d'institutions et d'entreprises internationales. En marge du sommet, M. Yassaâ a tenu une rencontre bilatérale avec la vice ministre sud-africaine de l'électricité et de l'énergie, lors de laquelle les deux parties ont abordé les perspectives de coopération entre les deux pays dans les domaines des énergies renouvelables et de l'hydrogène vert, et sont convenues d'examiner les opportunités de développer des projets communs et d'explorer les potentialités d'investissement mutuel. M. Yassaâ a également reçu le directeur général de l'hydrogène et de l'économie circulaire du carbone au ministère Saoudien de l'énergie, avec lequel il a discuté des moyens de renforcer la coopération dans les domaines de la production, du stockage et du transport d'hydrogène vert et bleu, en mettant l'accent sur l'échange d'expertises et la mise en place de partenariats stratégiques dans ce domaine prometteur.

UNE DÉLÉGATION DE LA SOCIÉTÉ OMANAISE REÇUE PAR LE PDG DE SONATRACH  
**MB Holding veut investir en Algérie**

Par R E.

Le président directeur général du groupe Sonatrach, M. Rachid Hachichi, a reçu hier à Alger le PDG de la société omanaise MB Holding, M. Mohamed Al Barwani, en présence de plusieurs dirigeants des deux parties. Selon un communiqué de Sonatrach, les deux responsables ont évoqué lors de cette rencontre les perspectives de développement du partenariat entre

Sonatrach et la holding omanaise, notamment dans les domaines de l'exploration et de la production d'hydrocarbures, ainsi que des services pétroliers. A cette occasion, la délégation de la société omanaise a exprimé son intention d'investir en Algérie et d'élargir les domaines de coopération avec Sonatrach. « Les représentants de la société omanaise ont exprimé leur souhait de coopérer avec Sonatrach, partenaire fiable doté d'une vaste expérience

et de capacités techniques avancées, et occupant une position de leader dans le secteur pétrolier et gazier, ce qui en fait un partenaire idéal pour la mise en œuvre de projets de qualité dans le secteur de l'énergie » assure la même source. « Dans cette optique, les deux parties ont exprimé leur volonté de renforcer les relations bilatérales, ce qui reflète la volonté des deux pays de consolider leurs liens de coopération et d'établir un partenariat stratégique ».

MB HoldingLa est l'un des groupes d'investissement les plus importants du Sultanat d'Oman. Elle est principalement active dans l'exploration, la production et les services pétroliers par l'intermédiaire de ses filiales, notamment Petrogas et Mohammed Al Barwani Oil Services. Elle gère également des projets intégrés dans plusieurs pays, dont le Sultanat d'Oman, le Royaume d'Arabie saoudite, l'Égypte, les Pays-Bas, le Royaume-Uni et le Mozambique.

INDUSTRIE PHARMACEUTIQUE

**Le ministre reçoit deux délégations du FADES et de l'Afreximbank**

Le ministre de l'Industrie pharmaceutique, Ouacim Kouidri, a reçu, mardi, dans deux rencontres distinctes, une délégation du Fonds arabe pour le développement économique et social (FADES), et une autre de la Banque africaine d'import-export (Afreximbank), indique un communiqué du ministère. La première rencontre ayant réuni le ministre avec la délégation du FADES, conduite par son directeur général, M. Bader Mohammad Al-Saad, a permis de passer en revue les mécanismes de financement et d'accompagnement des investisseurs pour la

réalisation de leurs projets. A cette occasion, M. Kouidri a mis en avant la dynamique que connaît le secteur de l'Industrie pharmaceutique en Algérie, notamment dans le domaine de la fabrication des médicaments et des dispositifs médicaux, citant à cet égard, les nouveaux projets inscrits dans le domaine de la production locale des matières premières de certains médicaments, selon le communiqué. Le DG du FADES a souligné l'importance de l'investissement dans le domaine de l'industrie pharmaceutique, étant un secteur prometteur, outre sa contribution à la dy-

namisation du développement dans les pays arabes et africains, affirmant que le Fonds était disponible à accompagner et à financer les projets algériens dans ce domaine. La deuxième rencontre ayant réuni le ministre avec la délégation de l'Afreximbank, conduite par son directeur exécutif adjoint, Haythem El-Maayergi a été l'occasion de présenter l'expérience de cette Banque en matière d'accompagnement technique et de financement des projets dans divers domaines d'activité en Afrique, conclut la même source.

Quotidien économique

Les Enjeux  
Eco

Edité par la  
SARL

Les enjeux Eco  
Tel: 06 98165554

Gérant  
Belmihoub  
Abdelaziz

Directeur de  
publication  
Radji Zahir

Siège social  
Maison de la presse  
01, rue Bachir Attar  
Sidi M'hamed Alger  
email: lesenjeuxeco@gmail.com

ccb : BDL 005  
00170000003889 09

Impression  
Centre : SIA

Distribution  
Centre:  
les enjeux Eco

«Pour votre publicité, s'adresser à : L'Entreprise Nationale de Communication, d'Édition et de Publicité»  
Agence ANEP 01, avenue Pasteur, Alger  
Téléphone : 020 05 20 91 / 020 05 10 42  
Fax : 020 05 11 48 - 020 05 13 45 - 020 05 13 77  
E-mail: agence.regie@anep.com.dz  
Programmation.regie@anep.com.dz  
agence.oran@anep.com.dz  
agence.annaba@anep.com.dz  
agence.ovargla@anep.com.dz  
agence.constantine@anep.com.dz

CHARGÉES RESPECTIVEMENT DE L'IMPORTATION ET DE L'EXPORTATION

# Deux instances modernes bientôt créées

*Le gouvernement accélère ses démarches en vue de la création de deux instances chargées, respectivement, de l'importation et de l'exportation. Ce dossier a été au centre de la réunion du gouvernement, tenue hier sous la présidence du Premier ministre, Nadir Larbaoui, au cours de laquelle le cadre réglementaire afférent a été examiné.*

Par **Sirine R**

«**L**e Premier ministre a présidé une réunion du Gouvernement consacrée à l'examen du cadre réglementaire portant création, organisation et fonctionnement de deux instances nationales chargées respectivement de l'importation et de l'exportation, et ce, en exécution des instructions données par Monsieur le Président de la République relatives à l'organisation du commerce extérieur», lit-on dans un communiqué des services du Premier ministre. Ces deux nouvelles instances viennent en remplacement de l'ex Algex, dissoute récemment par le Président Tebboune. Selon le Directeur général du Commerce extérieur et de la Promotion des exportations, Samir Daradji, les textes juridiques relatifs à ces nouvelles structures sont finalisés et en cours de traitement au niveau du Secrétariat général du

gouvernement. Il a révélé que ces instances auront une organisation et approche profondément renouvelées. « Ces deux nouvelles institutions seront plus simples, numérisées, souples et modernes, conformément aux orientations du Président de la République », a précisé le DG du ministère, lors de son intervention sur les ondes de la radio nationale « Chaîne III ». Il a assuré que cette nouvelle vision du commerce extérieur vise à fluidifier les procédures et à renforcer l'efficacité du système national d'exportation. Par ailleurs, et dans le cadre de la finalisation de la mise en œuvre de l'approche adoptée pour la promotion de la gestion du foncier économique relevant du domaine privé de l'Etat, le Gouvernement a examiné le cadre réglementaire fixant les conditions et les modalités de concession convertible en concession des terrains relevant du domaine privé de l'Etat destinés à la réalisation de

projets de promotion immobilière à caractère commercial. En outre, et dans le cadre de la mise en œuvre des engagements de Monsieur le Président de la République visant à garantir la sécurité alimentaire, le Gouvernement a entendu une communication sur l'état d'avancement du programme national de renforcement des capacités de stockage des céréales, qui ambitionne de porter la capacité de stockage nationale de 4 à 9 millions de tonnes. Enfin, le Gouvernement a entendu une communication sur l'état d'avancement du dossier relatif à l'investissement dans les smartphones, y compris le projet de montage et d'assemblage des téléphones mobiles en Algérie, qui s'inscrit dans le cadre des efforts visant à développer cette filière de l'industrie nationale et à renforcer sa contribution au transfert et à la localisation des technologies, ainsi qu'à la participation des compétences nationales, notamment des jeunes, dans ce processus.

ASSEMBLÉES DE LA BID EN ALGÉRIE

## Signature de conventions de financement et de mémorandums d'entente

Le groupe de la Banque Islamique de Développement (BID) a signé, mercredi à Alger, plusieurs conventions de financement avec des Etats membres, ainsi que des mémorandums d'entente avec des institutions internationales, pour un montant total de plus d'un milliard de dollars. Ces conventions visent à financer divers projets dans les domaines du développement durable et de la lutte contre les changements climatiques en Afrique et en Asie, ainsi que du développement des infrastructures et de l'amélioration des soins de santé. Dans ce cadre, un accord de coopération a été signé entre la compagnie algérienne d'assurance et de garantie des exportations (CAGEX) et la société islamique pour l'assurance des investissements et du crédit à l'exportation (ICIEC), l'une des entreprises du groupe de la banque, qui permet à cette dernière d'offrir des prestations de réassurance au profit de la CAGEX. La cérémonie de signature a eu lieu en marge des assemblées annuelles du groupe de la BID, organisées du 19 au 22 mai au Centre international de Conférences "Abdelatif Rahal", sous le haut patronage du président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, sous le slogan "Diversifier l'Economie, enrichir la Vie". Cette cérémonie s'est déroulée en présence du président du groupe de la BID, M. Muhammad Sulaiman Al Jasser, ainsi que de plusieurs responsables du groupe et des gouverneurs de la banque représentant les Etats membres.

EMISSION DE SUKUKS SOUVERAINS

## L'Algérie à un stade «très avancé»

Par **R E.**

**L**a directrice de la dette publique au ministère des Finances, Razika Megateli a affirmé, hier à Alger, que le projet de la première émission de sukuk souverains en Algérie était à un stade «très avancé», exprimant l'espoir de finaliser l'opération avant la fin du mois de juin prochain. Intervenant lors d'une session consacrée aux sukuk souverains, organisée sous le thème: «Les sukuk souverains : levier stratégique pour le financement national», dans le cadre des assemblées annuelles du Groupe de la Banque islamique de Développement (BID) qui se tiennent du 19 au 22 mai à Alger, sous le haut

patronage du président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, Mme Megateli a précisé que l'accélération du projet se fait conformément aux instructions des hautes autorités du pays. A noter qu'un article de la loi de finances 2025, autorise, pour la première fois en Algérie, le ministère des Finances à émettre des sukuk souverains, permettant aux personnes physiques et morales de participer au financement des infrastructures et équipements publics à caractère commercial. Ces sukuk offrent des avantages fiscaux, notamment une exonération de l'impôt sur le revenu global (IRG) ou de l'impôt sur les bénéfices des sociétés (IBS) pendant cinq ans,

ainsi qu'une exonération des droits d'enregistrement et de publicité foncière pendant la même période, pour les sukuk émis par le Trésor public ou négociés sur un marché réglementé. Dans le cadre de la préparation au lancement de cet instrument financier, une commission ad hoc a été mise en place, selon la responsable, composée de responsables du ministère des Finances et d'opérateurs du secteur financier, chargée de l'émission de sukuk dits « simples », notamment les sukuk ijara, étant les plus répandus et les plus faciles à comprendre aussi bien pour les professionnels que pour les citoyens. La responsable s'est félicitée de la coopération technique avec le

Groupe de la BID, notamment en matière de révision du cadre réglementaire propice à l'émission de sukuk, soulignant que ce mécanisme permettra de mobiliser des ressources financières pour financer les investissements publics et consolider l'activité du marché des titres financiers. Pour sa part, le président de la Commission de la finance islamique au sein de l'Association professionnelle des banques et établissements financiers (Abef), Sofiane Mazari, a estimé que les sukuk souverains représentent «une alternative crédible et une option efficace» pour diversifier les sources de financement et mobiliser l'épargne nationale, dans le cadre de l'orientation du pays vers le renforcement du financement isla-

mique et l'élargissement de la base des investisseurs. De son côté, Mohamed Boujellal, membre du Haut Conseil islamique (HCI) et expert en finance islamique, a indiqué que ce mécanisme constituera un tournant majeur dans le financement de l'économie nationale, dans le cadre des efforts de l'Etat visant à développer la finance islamique et à promouvoir l'inclusion financière, notamment par la captation des fonds circulant hors du système bancaire officiel. Il a affirmé, dans ce sens, que «le Conseil accompagnera le processus d'émission des sukuk à travers une révision rigoureuse conforme à la charia», renforçant ainsi la confiance des investisseurs.

LA 7ÈME FOIRE DE LA PRODUCTION ALGÉRIENNE S'OUVRE AUJOURD'HUI À NOUAKCHOTT

## Le «Made in Alegria» à la conquête du marché mauritanien

Par **Mourad A.**

**L**a capitale mauritanienne accueille à partir d'aujourd'hui du 21 au 28 (mai) la 7<sup>e</sup> édition de la Foire de la production algérienne, une vitrine commerciale qui dépasse les enjeux bilatéraux. Pour Alger, Nouakchott n'est plus seulement un partenaire économique, mais un relais stratégique vers l'immense marché de l'Afrique de l'Ouest, fort de 500 millions d'habitants. Avec plus de 200 participants issus de divers secteurs, dont les start-up, le mobilier, les chaussures, les vêtements pour enfants, l'électroménager ou encore les matériaux de construction, cette nouvelle édition se veut plus ambitieuse et plus diversifiée. Un choix assumé, fondé sur les enseignements des éditions précédentes. "Chaque année, nous montons en puissance. Nous élargissons les secteurs représentés en fonction

de la demande du marché mauritanien. Cette année, nous avons même intégré des spécialités régionales comme les vêtements pour enfants de Ghardaïa", a souligné Samir Derradji, directeur général au ministère du Commerce extérieur et de la Promotion des exportations, lors de son intervention sur les ondes de la « Chaîne III » de la radio nationale. Au-delà de la simple exposition, cette foire s'inscrit dans une stratégie plus large d'expansion économique vers le sud. Pour Alger, la Mauritanie est désormais considérée comme un corridor vers l'Afrique de l'Ouest, notamment grâce à des projets structurants : la route Tindouf-Zouérate, l'inauguration des postes frontaliers en 2022, ou encore la création d'une zone franche dédiée à l'exportation. "Nous vivons au-delà des 4 millions d'habitants mauritaniens. Ce partenariat est notre point d'entrée vers un marché de 500 mil-

lions de consommateurs en Afrique de l'Ouest", a affirmé M. Derradji. Malgré cette dynamique, les échanges commerciaux bilatéraux restent modestes. L'Algérie a exporté pour 50 millions de dollars vers la Mauritanie en 2024, contre 180 millions de dollars d'importations, notamment de fer et de poisson. Une situation que les autorités veulent rapidement inverser. Pour y parvenir, un accord commercial préférentiel est à l'étude entre les deux pays. Il prévoit des listes de produits à droits de douane réduits, voire nuls, avec en tête de liste l'électroménager algérien. "Nous avons proposé une liste de produits. Nous espérons que cette édition permettra d'engager des discussions plus concrètes avec la partie mauritanienne", a précisé le responsable. L'un des principaux obstacles à l'expansion des échanges reste la logistique. Les routes demeurent difficiles, les liaisons maritimes

insuffisantes, et le coût du transport pèse lourd. Des mesures sont en préparation : achat de cargos, acquisition d'avions cargo, extension du port de DjenDjen, etc. "La question du transport est structurelle. Ce sont des investissements lourds, à moyen terme. Mais la dynamique est enclenchée", a reconnu M. Derradji. Le dispositif d'accompagnement s'élargit avec notamment l'installation de deux banques algériennes à Nouakchott et Dakar. Une première qui, selon M. Derradji, mettra du temps à produire ses effets, mais est fondamentale pour structurer l'écosystème exportateur. Par ailleurs, le FSPE (Fonds de soutien aux exportateurs) a été relancé. Bien que critiqué par le passé pour sa lenteur, il dispose désormais d'une plateforme numérique et devrait bientôt être renfloué pour couvrir les coûts liés au transport et à la participation aux foires à l'étranger.

## HYDROCARBURES

**Sonatrach examine avec la compagnie indienne Larsen & Toubro les moyens de développer la coopération**

Le PDG de Sonatrach, Rachid Hachichi, a reçu mardi une délégation de la compagnie indienne Larsen & Toubro, conduite par le Directeur général adjoint et président de la compagnie, Subramanian Sarma, les deux parties ayant examiné les moyens de développer leur coopération, a indiqué un communiqué du Groupe. Lors de cette rencontre, qui s'est tenue au siège de la Direction générale du Groupe public, les deux parties ont évoqué "les projets liant les deux sociétés, relatifs à la construction d'unités de traitement de gaz dans le sud-ouest du pays à Tinerkouk, Hassi Tidjerane et Hassi Bahamou, entrées en production effective de gaz en 2024, et connaissent actuellement le parachèvement des procédures relatives à la réception finale". Les entretiens ont également porté sur "les perspectives de partenariat futur entre Sonatrach et la compagnie indienne et les moyens de les concrétiser sur le terrain", a ajouté la même source. Dans ce contexte, les représentants de la compagnie indienne ont exprimé leur "forte volonté de s'engager dans les futurs projets de Sonatrach, notamment à travers la participation aux appels d'offres lancés par le Groupe". Larsen & Toubro, une société indienne dont le siège social est à Mumbai, est l'une des principales entreprises d'ingénierie et de construction internationales, avec une grande expérience dans la technologie, les projets d'infrastructure et la fabrication en EPC (Engineering, Procurement et Construction).

**ALNAFT- COMPAGNIE MULTINATIONALE SLB  
Examen des nouvelles pistes de collaboration**

Le président du Comité de direction de l'Agence nationale pour la valorisation des ressources en hydrocarbures (Alnaft), Mourad Beldjehem, a reçu mardi, le PDG de la compagnie multinationale de services et équipements pétroliers SLB, Olivier Le Pleuch, avec lequel il a évoqué les voies et moyens de renforcer la collaboration entre les deux parties, a indiqué l'agence dans un communiqué. Cette rencontre "fructueuse" s'est déroulée au siège d'Alnaft et avait pour objectif de "consolider les liens existants et d'explorer de nouvelles pistes de collaboration stratégique", a précisé la même source. Les discussions ont porté sur les avancées technologiques dans le secteur de l'énergie, l'optimisation des opérations, le développement durable, la formation et le transfert des compétences ainsi que sur des projets spécifiques notamment "Exalt" pour la promotion des études multi-

clients relatives au domaine minier des hydrocarbures et l'organisation des appels à concurrence. A cette occasion, M. Beldjehem a fait part de sa disponibilité pour approfondir le partenariat avec SLB, "reconnu mondialement pour ses innovations et son expertise". Il a également exprimé "sa satisfaction quant à l'alignement de la vision stratégique d'Alnaft avec celle de la société SLB pour apporter des solutions technologiques de pointe à l'effet de soutenir les actions entreprises par l'agence dans le cadre de la promotion du domaine minier des hydrocarbures et l'optimisation de la valeur des ressources". Cette rencontre a permis de "réaffirmer l'engagement commun d'Alnaft et de SLB pour améliorer l'efficacité opérationnelle, innover dans les domaines d'activités de l'agence et mutualiser leurs expertises en vue de relever les défis énergétiques ac-

tuels et futurs", est-il souligné dans le communiqué mentionnant que les échanges tenus ont été "extrêmement constructifs et ouvrent la voie à des initiatives conjointes prometteuses". Par ailleurs, une délégation de haut niveau de la compagnie multinationale de services et équipements pétroliers "SLB" a été reçue également par le Pdg de Sonatrach, Rachid Hachichi. Lors de ces discussions, les deux parties ont souligné la nécessité de renforcer leur partenariat, en priorisant l'exploration de nouvelles opportunités de coopération, notamment dans les domaines liés à l'augmentation du taux de récupération des puits de production, à l'amélioration de la performance et de l'efficacité des solutions logistiques et des services de puits, ainsi qu'à l'accompagnement de la transformation numérique de Sonatrach, ajoute la même source.

## SOMMET DES AGENCES AFRICAINES DE PROMOTION DES INVESTISSEMENTS

**Un rendez-vous clé prévu septembre prochain à Alger**

Le sommet du groupement des agences africaines de promotion des investissements sera organisé au mois de septembre prochain à Alger, en marge de la 4e édition de la Foire commerciale intra-africaine (IATF), a annoncé, mardi dans un communiqué, l'Agence algérienne de promotion de l'investissement (AAPI). Les préparatifs pour l'organisation de ce sommet ont été discutés lors d'une rencontre tenue au siège de l'AAPI entre le directeur général de l'Agence, Omar Rekkache, et le PDG de l'Association mondiale des agences de promotion des investissements (World Association of Investment Promotion Agencies - WAIPA), Ismail Ersahin, précise la même source. Organisé en coordination avec WAIPA et la

Banque africaine d'import-export (Afreximbank), ce sommet sera "une occasion privilégiée pour mettre en évidence les opportunités d'investissement disponibles sur le continent africain et renforcer l'échange des expériences et des meilleures pratiques entre les différentes agences de promotion des investissements sur le continent", ajoute le communiqué. Par ailleurs, la rencontre a permis d'examiner les moyens de renforcer la coopération entre l'AAPI et WAIPA dans le domaine du développement des mécanismes pour attirer les investissements directs étrangers.

Les deux parties ont évoqué les opportunités d'appui technique dont bénéficie l'AAPI en tant que membre de WAIPA depuis janvier 2024, notamment à travers la participation aux différentes activités et programmes visant à développer les compétences et à renforcer les expériences. Fondée en 1995, l'Association mondiale des agences de promotion des investissements (WAIPA) représente une plateforme internationale dédiée au renforcement des partenariats entre les agences de promotion des investissements à travers le monde entier et à la facilitation de la coopération entre elles pour attirer les investissements directs étrangers.

**Mercuriale**

وزارة التجارة الداخلية وضبط السوق الوطنية  
MINISTRE DU COMMERCE INTERIEUR  
ET DE LA REGULATION DU MARCHÉ NATIONAL

وزارة الفلاحة و التنمية الريفية و الصيد البحري  
MINISTRE DE L'AGRICULTURE,  
DU DEVELOPEMENT RURAL ET DE LA PECHE

عرض أسعار البيع بالتجزئة للمواد الفلاحية واسعة الاستهلاك ليوم 20 ماي 2025  
Mercuriale des prix des produits agricoles de large consommation, date: 20 Mai 2025

Produits	Prix du détail <sup>1</sup>		أسعار التجزئة <sup>2</sup>		المنتجات
	معدل Moyenne	أعلى Maximum	أدنى Minimum	DA / Kg	
Légumes frais	Pomme de terre	68	75	61	البطاطا
	Tomate	80	93	68	الطماطم
	Oignon sec	47	54	39	البصل الجاف
	Ail vert	142	163	121	الثوم الخضراء
	Carotte	84	93	76	الجزر
	Navet	95	105	85	لفت
	Petit pois	180	198	161	الجلبانة
	Fève verte	91	102	80	الفول الاخضر
	Courgette	77	87	67	الكوسة
	Haricot vert	185	206	165	الفاصولياء الخضراء
Laitue	107	120	94	الخس	
Fruits frais	Pomme locale	434	509	360	التفاح المحلي
	Datte	554	692	416	التمر
	Banane	419	428	409	الموز
	Fraise	293	328	257	الفراولة
	Melon	160	179	142	البطيخ الاصفر
Pastèque	100	115	85	البطيخ الاحمر	
Produits d'origine animale	Viande bovine locale	1747	1889	1604	لحم البقر المحلي
	Poulet de chair	381	393	368	الدجاج
	Eufs (Unité)	14	15	13	البيض (وحدة)
	Lait de vache (Litre)	97	102	91	حليب البقر (لتر)

78<sup>e</sup> ASSEMBLÉE MONDIALE DE L'OMS**Le ministre de la Santé rencontre à Genève le DG d'Africa-CDC**

Le ministre de la Santé, Abdelhak Saihi, a tenu, à Genève (Suisse), une rencontre avec le directeur général du Centre africain de contrôle et de prévention des maladies (Africa-CDC), M. Jean Kaseya, lors de laquelle ils ont réaffirmé l'engagement de renforcer la coopération sanitaire dans le continent africain, a indiqué mercredi un communiqué du ministère. La rencontre qui s'est déroulée, mardi, en marge de la participation de M. Saihi aux travaux de la 78<sup>e</sup> Assemblée de l'Organisation mondiale de la santé (OMS), a été l'occasion "de discuter des voies et moyens du renforcement de la coopération entre l'Algérie et Africa-CDC", précise la même source. Dans ce cadre le ministre a rappelé "l'importance stratégique accordée par l'Algérie au Centre international de

vaccination et de lutte contre les maladies tropicales, situé à Tamanrasset", en tant que "structure centrale au service de la sécurité sanitaire dans la région du Sahel". M. Saihi a réitéré la demande de l'Algérie "au Centre africain de contrôle et de prévention des maladies de soutenir sa démarche pour abriter le Centre d'excellence africain dans le domaine des activités préventives, en adéquation avec le rôle pionnier de l'Algérie dans le renforcement de la santé publique au double plan régional et continental". Pour sa part, M. Kaseya a salué "les efforts de l'Algérie en matière de lutte et de prévention contre les maladies", exprimant "l'engagement du centre à poursuivre la coordination et l'assistance technique en vue de concrétiser les projets à dimension africaine commune".

**Dernière composition de DZAIRINDEX**

Libellé de la valeur	Code	Ouverture	Clôture	Vif %	Ecart Mensuel %	Ecart Annuel %	per	Rend Net %	Volume transigé	Valeur transigée DA
ALLIANCE ASSURANCES	ALL	420,00	NC	0,00	-0,56	-0,70	8,10	7,14	0	0,00
BANQUE DE DEVELOPEMENT LOCAL	BDL	1 415,00	1415,00	0,00	0,48	0,80	-	-	12174	17 228 210,00
BIOPHARM	BIO	2 400,00	2501,00	+4,21	3,87	6,88	7,50	7,20	750	1 875 750,00
CREDIT POPULAIRE D'ALGERIE	CPA	2 300,00	2300,00	0,00	0,00	1,33	12,10	5,43	16000	36 800 000,00
EGH El Aurassi	AUR	400,00	NC	0,00	0,00	-0,56	5,06	-	0	0,00
SAIDAL	SAI	405,00	NC	0,00	0,19	-4,97	2,03	-	0	0,00

## DES CONTRATS SIGNÉS ENTRE LE GROUPE STELLANTIS ET DES ENTREPRISES ALGÉRIENNES

**Un nouvel élan pour la sous-traitance automobile**

*Dans le cadre de la stratégie nationale de relance industrielle, l'Agence Algérienne de Promotion de l'Investissement (AAPI) intensifie ses efforts pour structurer et dynamiser la filière de la sous-traitance automobile. En accompagnant la signature de nouveaux contrats entre le groupe Stellantis et plusieurs entreprises algériennes, l'AAPI confirme son rôle moteur dans le développement d'un tissu industriel local capable de répondre aux exigences d'une industrie intégrée, compétitive et tournée vers l'international.*

Par Mourad A.

**A**cette occasion, Omar Rekkache, directeur général de l'AAPI, a souligné que cette initiative dépasse le cadre de simples accords commerciaux : « C'est un message porteur d'espoir, une preuve tangible de la capacité de nos entreprises nationales à contribuer efficacement à la diversification de notre base économique ». Pour les autorités algériennes, la sous-traitance représente la pierre angulaire de l'intégration industrielle. L'objectif est clair : s'appuyer sur les synergies locales pour réduire la dépendance aux importations, améliorer la compétitivité, et intégrer durablement les chaînes de valeur régionales et internationales. « La relance de l'industrie nationale passe impérativement par le renforcement des liens d'intégration industrielle, dont le développement de la sous-traitance constitue la clé », a-t-il insisté. Dans cette dynamique, l'AAPI joue un rôle central en misant sur la structuration de pôles industriels spécialisés, notamment dans la fabrication de pièces de rechange et de composants pour l'industrie automobile. Elle œuvre à créer un environnement favorable à l'émergence d'entreprises industrielles performantes, tout en les accompagnant dans l'amélioration de la qualité, le renforcement de leur compétitivité, et leur insertion dans les chaînes de valeur mon-

diales. Ces efforts s'appuient notamment sur la mise en place de partenariats structurants avec de grands groupes internationaux, à l'image de Stellantis. Omar Rekkache a également révélé un intérêt grandissant des investisseurs pour le secteur, avec de nombreuses manifestations d'intérêt reçues pour la fabrication de pièces détachées. Ce regain reflète l'amélioration du climat des affaires dans ce domaine stratégique et confirme l'attractivité de l'Algérie pour des projets industriels à fort potentiel. Toutefois, il a tenu à rappeler que cette dynamique exige un rigueur accrue : « Ce dynamisme appelle les institutions concernées à mettre en place des mécanismes rigoureux pour assurer la conformité des produits aux normes nationales et internationales », a-t-il averti. En conclusion, le directeur général de l'AAPI a salué l'engagement des entreprises signataires, tout en réitérant l'engagement de l'Agence à soutenir pleinement l'investissement productif dans ce secteur. « Nous déploierons tous les efforts nécessaires pour offrir un cadre favorable aux investisseurs, en coordination avec l'ensemble des institutions concernées », a-t-il affirmé.

**Quatre nouveaux fournisseurs pour la sous-traitance**

Dans la foulée, le groupe Stellantis a conclu quatre nouveaux accords de sous-traitance

avec des fournisseurs spécialisés locaux. Une cérémonie officielle est prévue pour marquer l'entrée en activité de ces partenaires.

Ces contrats portent sur la production de composants essentiels à l'assemblage des véhicules à Oran, tels que les sièges, les lignes d'échappement, les pièces plastiques, en collaboration avec le groupe Seagate ainsi que les systèmes audio, développés avec le concours de Silvarton.

Cette initiative s'inscrit dans la stratégie de localisation industrielle du groupe, qui vise à augmenter le taux d'intégration locale tout en consolidant la chaîne de valeur nationale. Parallèlement, Fiat, filiale de ce groupe, poursuit son développement industriel en Algérie.

Lors du deuxième Forum des fournisseurs de sous-traitance automobile, organisé à Oran, Samir Cherfan, directeur des opérations pour la région Moyen-Orient et Afrique, a annoncé le lancement imminent de la version "Club" du Doblo. Produit sur le site de Tefraoui à Oran, ce modèle touristique haut de gamme se distingue par des équipements exclusifs et des prestations renforcées destinées à une clientèle plus exigeante.

« Le lancement de la version touristique du modèle Doblo est imminent. Tous les détails techniques et tarifaires seront communiqués très prochainement », a-t-il précisé.

## GAR DJEBILET, DJEBEL ONK, TALA HAMZA...

**Quand les mines tracent l'avenir économique de l'Algérie**

Synthèse M A.

**D**ans un contexte de transition économique, l'Algérie redécouvre la richesse de son sous-sol. De Tindouf à Annaba, en passant par Béjaïa et le Hoggar, les grands projets miniers se multiplient, portés par une volonté politique affirmée de tourner la page du tout-hydrocarbures. Longtemps laissées en sommeil, ces ressources deviennent aujourd'hui des leviers tangibles pour engager la diversification économique du pays. Jusqu'à récemment, l'Algérie n'exploitait qu'environ 10 % de ses ressources minières. Pourtant, le pays dispose d'un sous-sol riche en fer, phosphate, zinc, plomb, or, voire même en diamant. Face à l'instabilité des prix du pétrole et du gaz, les autorités ont décidé d'accélérer l'exploitation de ces gisements, avec l'ambition de faire du secteur minier l'un des piliers du nouveau modèle économique, a indiqué la plateforme spécialisée « Attaqa.net ». Découvert en 1952 mais resté inexploité pendant 70 ans, le méga-gisement de Gar Djebilet, situé dans le sud-ouest du pays, est désormais au cœur de la relance industrielle. Avec une réserve estimée à 3,5 milliards de tonnes de minerai de fer, dont la moitié exploitable directement, ce projet constitue l'un des plus grands

d'Afrique. Depuis 2022, la production a démarré dans le cadre d'un partenariat algéro-chinois. Une infrastructure ferroviaire de 950 km est en construction pour relier le site à Béchar, permettant une montée en puissance de la production à 50 millions de tonnes par an à partir de 2026. À terme, 25 000 emplois devraient être générés, redynamisant toute la région. À l'est du pays, le complexe de Djebel Onk, qui couvre plusieurs wilayas (Tébessa, Skikda, Annaba...), s'impose comme le cœur du projet phosphate intégré. Avec 2,8 milliards de tonnes de réserves, l'Algérie entend produire 10 millions de tonnes par an de minerai brut et 4 millions de tonnes d'engrais, un enjeu stratégique tant pour l'agriculture que pour les exportations. Fruit d'une coopération entre l'Algérie et la Chine, le projet représente un investissement colossal de 7 milliards de dollars et prévoit 18 000 emplois, avec un impact direct sur le développement régional. Dans la wilaya de Béjaïa, le projet Tala Hamza, Oued Amizour marque une autre avancée. Ce gisement de 34 millions de tonnes de zinc figure déjà parmi les dix plus importants au monde. En partenariat avec une entreprise australienne, l'Algérie y injecte 400 millions de dollars pour une mise en service prévue en juillet 2026. Le

projet devrait produire 170 000 tonnes par an de zinc concentré et 30 000 tonnes de plomb, tout en respectant des normes environnementales strictes, un point souvent sensible dans l'industrie extractive.

L'Algérie ne s'arrête pas là. Dans l'extrême sud, à Amesmessa, le gisement d'or, le plus productif du pays dispose d'un potentiel de 70 tonnes, renforçant la position du pays en tant que troisième réserve d'or du monde arabe.

Plus surprenant encore : à Djebel Reggane, des explorations géologiques révèlent un potentiel en diamant, encore à confirmer, mais qui illustre la diversité minérale du territoire.

Ces projets ne sont pas de simples chiffres dans les communiqués. Ils traduisent une véritable transformation structurelle. L'objectif affiché par l'État : créer un écosystème minier intégré, capable de générer de la valeur ajoutée locale à travers les industries de transformation, tout en stimulant l'emploi et les infrastructures dans des régions souvent marginalisées. La nouvelle législation minière, plus attractive pour les investisseurs, et les partenariats internationaux ciblés (notamment avec la Chine et l'Australie) signalent une volonté claire : faire du secteur minier le moteur du développement économique de l'Algérie post-hydrocarbures.

**SOUTIEN À L'INVESTISSEMENT ET À LA SÉCURITÉ ALIMENTAIRE****L'importance des assurances agricoles mise en avant**

Par R. E.

**L**es participants à une rencontre de sensibilisation intitulée "Protection et développement durable des filières stratégiques Enjeux, défis et mécanismes d'action", organisée, mardi à Nâama, ont souligné le rôle central joué par les assurances agricoles dans le soutien à l'investissement agricole et la réalisation de la sécurité alimentaire. Le directeur des risques au niveau de la Caisse nationale de mutualité agricole (CNMA), Djamel Amari a insisté, lors de cette rencontre organisée par cette même caisse sous le slogan "Des risques aux opportunités", sur l'importance de généraliser la culture de l'assurance agricole, considérée comme un outil efficace pour parvenir à un développement durable dans la production et l'intensification des cultures stratégiques, notamment les céréales. Le responsable a présenté différents modèles d'assurance contre les catastrophes, ainsi que les mécanismes techniques proposés par la CNMA pour accompagner les filières stratégiques. Il a également évoqué les produits d'assurance visant à protéger les agriculteurs et producteurs contre les risques naturels et climatiques tels que la grêle, le gel, les inondations, les vents violents, les incendies, entre autres, tout en les accompagnant sur le terrain à travers des actions de formation, de financement et de conseil. Le même responsable a aussi souligné l'importance de la communication directe avec les investisseurs agricoles, à travers l'organisation de rencontres de proximité en coordination avec les institutions concernées par les différentes activités agricoles et économiques, afin d'expliquer les mesures incitatives mises en place par l'Etat. Celles-ci incluent notamment la réduction des taux de cotisation et l'élargissement de la couverture pour inclure un maximum de risques. De son côté, chargée de communication au sein de la CNMA, Faïza Ouazib, a indiqué que la caisse œuvre à élargir son réseau de représentations, qui compte actuellement 71 caisses régionales et 580 bureaux locaux à travers les différentes wilayas du pays. L'objectif est de répondre aux besoins et aux demandes des investisseurs dans le secteur agricole et de préserver leurs revenus dans le cadre de la stratégie de l'Etat visant à élargir et intensifier les cultures stratégiques, a-t-elle détaillé. A noter que cette rencontre s'est déroulée en présence du wali de Nâama, Lounès Bouzegza, des cadres de la CNMA, ainsi que de plusieurs producteurs et intensificateurs de céréales et de la filière pomme de terre de la wilaya. Des interventions ont été présentées, suivies de discussions autour des différents services d'assurance dans le secteur agricole.

## CONSTANTINE

**Plus de 90 qx de pomme de terre mises sur le marché au prix plafonné de 75 DA/kg**

Les marchés de la wilaya de Constantine ont été approvisionnés de 92 quintaux (qx) de pomme de terre au prix plafonné de 75 DA/kg, a indiqué mercredi la directrice du Commerce par intérim, Nabila Zebiri. Cette quantité de pomme de terre a été commercialisée au niveau des marchés de fruits et légumes et des grands centres commerciaux, approvisionnés à partir des chambres froides des annexes des wilayas de Bouira, de Mila et d'Oum El Bouaghi de la Société algérienne de régulation des produits agricoles (SARPA), a précisé, à l'APS, Mme Zebiri. L'opération a permis d'assurer la disponibilité de ce produit alimentaire de large consommation en quantités suffisantes, notamment dans les grandes agglomérations, a-t-elle ajouté. Elle s'inscrit dans le cadre des mesures prises par le ministère du Commerce intérieur et de la Régulation du marché national, et celui de l'Agriculture et du Développement rural, visant la régulation des prix de la pomme de terre sur le marché local pour protéger le pouvoir d'achat des citoyens, a rappelé la responsable. Des sorties d'inspection inopinées de différents points de vente ont été par ailleurs effectuées par des brigades mixtes regroupant des agents des directions du Commerce et des Services agricoles (DSA) en plus des services sécuritaires, a-t-elle encore déclaré.

## JIJEL

**Inauguration de la 1<sup>ère</sup> tranche du front de mer d'El Aouana**

Le ministre de l'Intérieur, des Collectivités locales et de l'Aménagement du territoire, Brahim Merad, a présidé mardi après-midi, dans la commune d'El Aouana (Jijel) l'inauguration de la première tranche du front de mer Lkehal Messaouda en prévision de la saison estivale 2025.

La première tranche de ce projet touristique vital mené dans le cadre de la stratégie de l'Etat de promotion des destinations touristiques côtières et l'amélioration des conditions d'accueil des estivants par le développement des infrastructures destinées aux familles et visiteurs durant la saison estivale a mobilisé une enveloppe financière préliminaire de 300 millions DA du Fonds de solidarité et de garantie des collectivités locales, a-t-on expliqué sur site. Les travaux de cette tranche ont porté sur la réalisation de deux tronçons de 320 mètres de long et de 10 à 50 mètres de large aménagés en gradins, espaces verts, parkings, promenoir et dotés d'éclairage publics, de latrines et d'un système anti-incendie. Le ministre a

suivi un exposé sur les préparatifs de la saison estivale et des mesures de valorisation des milieux forestiers à l'instar des circuits touristiques au niveau du parc national Taza, affirmant à ce propos "la nécessité d'adapter les équipements publics aux exigences de la saison estivale et d'améliorer les services assurés au citoyen".

M. Merad a soulevé dans ce contexte l'importance de renforcer le plan de transport, notamment des habitants des localités montagneuses et rurales de la wilaya et de poursuivre les efforts d'aménagement urbain, de nettoyage de l'environnement et de réhabilitation des espaces fréquentés par les citoyens de la wilaya, appelant à renforcer les initiatives relatives à l'implication de la femme ru-

rale dans les circuits touristiques. Il a également inauguré et baptisé le port de pêche et de plaisance d'El Aouana du nom du défunt moudjahid Boutastta Mohamed Cherif Benbelgacem, qui constitue une destination touristique durant la saison estivale où il accueille diverses activités de divertissement. Selon les explications faites sur site, cette structure portuaire est appelée à "atténuer la pression sur les deux ports de Boudis et de Ziam Mansouriah et à dynamiser l'économie locale par la création d'emplois directs et indirects (un sardinier de 14 mètres employant près de 14 marins) et l'attrait d'investissement dans le domaine de la pêche, le tourisme maritime et le commerce lié au port".

## HASSI-BENABDALLAH (OUARGLA)

**Pose la première pierre d'un silo d'une capacité d'un million de quintaux**

Le ministre de l'Agriculture, du Développement rural et de la Pêche, Youcef Cherfa, a posé, mardi dans la commune de Hassi-Benabdallah (Est d'Ouargla), la première pierre du projet de réalisation d'un silo de stockage de céréales d'une capacité d'un (1) million de quintaux (qx). Ce projet s'inscrit dans le cadre de la stratégie nationale visant à renforcer les capacités de stockage de céréales à travers le pays, a-t-on souligné. Dans la même collectivité locale, le ministre s'est enquis de l'avancement des travaux de réalisation de

sept (7) centres de proximité de stockage intermédiaire de céréales, d'une capacité globale de 350.000 qx. Ces futures installations porteront le nombre total d'entrepôts de stockage dans la wilaya à neuf, selon les explications fournies à la délégation ministérielle. M. Cherfa a, à cette occasion, souligné que la wilaya d'Ouargla dispose d'importants atouts lui permettant de devenir un pôle agricole d'excellence, notamment dans les cultures stratégiques, précisant que l'Etat déploie de grands efforts pour encourager

l'investissement agricole, en facilitant l'accès au foncier agricole, l'approvisionnement en semences subventionnés, ainsi que l'achat des récoltes auprès des agriculteurs. Dans la commune de N'goussa, le ministre a donné le coup d'envoi du raccordement de six (6) périmètres agricoles répartis sur les communes de Hassi Messaoud, Hassi Benabdallah et N'goussa au réseau d'électricité. Ce projet, qui s'étend sur 462 km, concerne 44 investisseurs, a-t-on expliqué. M. Cherfa a, à ce titre, mis l'accent sur la nécessité

d'achever ces travaux avant la fin 2025, ce qui permettra à la wilaya de bénéficier de la seconde tranche du programme d'électrification agricole. Au terme de sa visite, le ministre de l'Agriculture, du Développement rural et de la Pêche, a inspecté le projet de réalisation d'une fabrique de production d'aliments pour poissons d'eau douce, dans la ferme aquacole d'élevage de crevettes réalisée dans le cadre du partenariat algéro-coréen à Hassi-Benabdallah, où il donné des instructions pour sa mise en service en octobre prochain.

## BLIDA

**Plus de 2 milliards de DA pour la réalisation de nouveaux projets de développement**

Une enveloppe globale de 2,3 milliards de DA a été affectée à la réalisation de nouveaux projets de développement à Blida, durant cette année 2025, a-t-on appris, mardi, auprès de l'Assemblée populaire de la wilaya (APW). Cette enveloppe répartie sur plusieurs secteurs, a été destinée au financement de 101 nouvelles opérations de développement inscrites dans le cadre de la Caisse de garantie et de solidarité des collectivités locales pour l'année 2025,

selon la même source. Un montant d'un (1) milliard de DA de cette enveloppe a été affecté à la réalisation de 45 opérations de revêtement et de bitumage de plusieurs axes routiers, et leur dotation en éclairage public, en plus d'opérations d'aménagement urbain au profit de plusieurs communes. Pour sa part, le secteur de l'éducation a bénéficié d'une enveloppe de 210 millions DA pour la réalisation de nouvelles structures visant à améliorer les conditions de scolarisation

des élèves, à réduire la surcharge des classes, en plus d'assurer le chauffage et des repas chauds, selon la même source. Le secteur des ressources en eau et de l'hydraulique a, pour sa part, été destinataire d'un montant de 282 millions DA pour la réalisation de réseaux d'assainissement et le renouvellement des réseaux d'alimentation en eau potable (AEP) au profit de plusieurs communes, dont Qued Djer, Chiffa et Ain Romana (Ouest), ainsi que Meftah (Est). En

outre, une enveloppe de 208 millions DA a été affectée au secteur des sports pour la réalisation de huit (8) opérations, dont la construction de deux (2) salles omnisports, une au centre-ville de Blida dont les travaux ont démarré aujourd'hui mardi, et l'autre dans la commune d'El-Affroun (Ouest). A cela s'ajoute le réaménagement de trois (3) marchés de proximité et leur transformation en salles de sport dans les communes de Soumaâ, Larbaâ et Bougara.

## BEJAIA

**L'usine de dessalement d'eau de mer de Tighremt bientôt mise en service**

L'usine de dessalement d'eau de mer (SDEM) de Tighremt (40 km à l'ouest de Bejaia) sera bientôt mise en service, a affirmé mardi le Président directeur général (P-dg) de Sonatrach, Rachid Hachichi, en visite sur les lieux. M. Hachichi qui était accompagné des autorités locales et des responsables du projet, a exprimé sa satisfaction quant à la cadence de l'avancement des travaux et des efforts fournis pour l'achèvement de l'usine qui, a-t-il dit, sera bientôt mise en service. Implanté en contrebas d'un relief montagneux et longeant, sur la côte, la RN 24 (Bejaia-Tizi-Ouzou), ce projet a fait

face à des "contraintes objectives" ayant nécessité "un surcroît de lourds travaux", a indiqué M. Hachichi, précisant que "ces contraintes, exacerbées par un long cycle d'intempéries, ont impacté la célérité des travaux, ralentis au moins par deux fois, mais rattrapés au prix d'un grand effort". Les responsables du projet ont expliqué, dans ce contexte, que le chantier qui emploie un millier de travailleurs, a dû tourner à "une cadence soutenue de 24/24 heures et 7/7 jours". L'usine est désormais "fin prête", notamment après avoir subi sa mise en débit expérimental et les essais techniques requis, en vue de l'acheminement

de la ressource traitée vers le réseau public de distribution d'eau potable, assurent pour leur part, les responsables d'Algerian Energy Compagny (AEC), filiale de Sonatrach et maître de l'ouvrage. Actuellement, l'effort est seulement axé sur le nettoyage des canalisations et des équipements en place, ainsi que les aménagements liés au passage de ce site qui s'étale sur 10 hectares, a-t-on souligné. Après les derniers travaux, l'eau dessalée sera acheminée vers les villages limitrophes, notamment ceux situés dans la région ouest de la wilaya, où un projet tout aussi gigantesque et qui concerne la

mise en place des conduites y afférentes, connaît, lui aussi, une avancée considérable, affirment les responsables de ce chantier. L'usine de Tighremt est modulée pour une capacité de production de 300.000 M3/Jour. Elle est conçue pour alimenter 3 millions d'habitants, répartis à travers les wilayas de Bejaia, Bouira, Bordj-Bou-Argeridj et Sétif. Elle figure parmi les projets stratégiques approuvés par le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, dans le cadre d'un programme complémentaire comprenant cinq grandes stations en vue de renforcer la sécurité hydrique du pays.

# Se réappropriier le cours du monde : progresser dans l'interdépendance

Une réappropriation du cours des choses suppose une disponibilité au monde, une insertion appropriée de lui en nous et de nous en lui, nous permettant de bien aller avec. Cela suppose de nouveaux rapports entre la société et sa diaspora et par-delà entre la société et le monde, et dans la société, entre le public et le privé d'une part, le travail, le savoir et la richesse d'autre part, faisant que les forces du monde passent dans celles de la société.

2<sup>e</sup> partie

DERGUINI Arezki (\*)

Esprit de corps et loyautés

Une loyauté familiale qui ne peut associer des loyautés politiques qui s'excluent ne peut faire société en temps de crise. C'est au sein de la loyauté familiale que peuvent se composer et se recomposer les loyautés politiques sans menacer la cohésion nationale. C'est ainsi qu'il faut raisonner quand l'État de droit qui se construit n'est pas donné. C'est à partir de ces différentes loyautés, de leurs rapports apaisés, que se construit l'État de droit le moins coûteux et le plus efficace. C'est que leurs rapports de substitution et de complémentarité dépendent des conjonctures économiques. Le jacobinisme en situation postcoloniale suppose un État de droit qui n'existe pas, le développement économique, social et politique n'accorde pas au droit, et à ce qu'il suppose d'infrastructures, le pouvoir de gérer les relations entre individus. L'empire occidental d'origine monarchique fantasme la gestion de la société (en fait de la classe dominée, la classe des non-propriétaires) par le droit avec l'individu comme pierre angulaire. Aujourd'hui il pousse le droit plus avant dans la gestion des relations interpersonnelles sans en avoir les moyens, d'où les coûts sociaux qu'il ne peut plus supporter. Le jacobinisme, qui a affaibli les loyautés familiale et régionale, pousse les individus à exiger davantage d'une loyauté nationale désincarnée.

Il y a une compétition des loyautés qui aboutit à des substitutions complémentaires ou non. La loyauté familiale peut restreindre son champ lorsque l'économie marchande comprend l'économie domestique, elle peut aller jusqu'à disparaître, lorsque l'ensemble des échanges de l'individu peut être pris en charge par l'économie marchande. Lorsque la compétition des loyautés politiques et économiques n'est pas complétée par la loyauté familiale les crises sociales menacent. Les loyautés dans leur substitution doivent se compléter pour faire solidarité sociale. L'enfant commence par apprendre à obéir à ses parents, il veut marcher sur leurs pas. Puis à ses maîtres d'école, puis à d'autres autorités. Il faut qu'il puisse avoir ou se donner de tels maîtres, veuille et puisse marcher sur leurs pas.

L'identité nationale est une collection d'identités qui se compètent ou pas, se substituent ou pas, se complètent ou pas, s'interpénètrent ou pas. Au sortir de la famille, l'individu intègre des collectifs de plus en plus larges, d'abord ceux de son village ou quartier, puis pour ses études et son travail des collectifs mêlant des origines diverses avec lesquels il doit faire corps. Un quartier sans esprit de corps abandonne ses parents pauvres, une entreprise sans esprit de corps ne peut disputer aux autres entreprises un marché, elle ne peut que se défaire.

Guerre des mémoires. L'urbanisation ne s'est pas accomplie avec la formation d'un nouvel esprit de corps, elle n'a pas produit d'armée industrielle, de familles industrielles. Elle n'a pas reproduit le modèle occidental avec sa classe ouvrière et ses familles industrielles. Elle n'a pas pris soin de l'intégration de l'individu, de la formation de ses différentes appartenances, elle n'a pas pu ordonner la construction d'une économie de marché et d'un État de droit. La bureaucratie n'a pas donné aux enfants de la République ses « hussards noirs[3] ». La société ne s'est pas donnée de maîtres. La République préfère l'égalité, l'éducation de masse, le regroupement de masse, cédant trop facilement à l'esprit du temps, au lieu de travailler l'esprit de corps, l'intégration sociale. La loyauté nationale s'est substituée brutalement à la loyauté familiale, à la loyauté régionale et cela a conduit à son délitement ; ses institutions centrales, l'école et l'entreprise ont vite failli. Elle a affranchi l'individu moyen de toute loyauté.

L'esprit de corps reste inspiré par un fantôme de la tribu qui hante l'âme des déposés. La tribu ne s'est pas confrontée à l'économie de marché, elle n'a pas pu se métamorphoser avec la transformation de son économie, elle n'a pas pu défendre son activité. Elle avait été déposée de son territoire et dispersée. L'économie marchande a écrasé l'économie domestique au lieu de la comprendre et de la transformer. La tribu qui faisait faire société aux individus n'a pas pu donner à ces derniers la possibilité de s'organiser dans de nouvelles structures, de nouvelles formes, les formes de la société industrielle. Elle n'a pas muté et transmis son esprit de corps.

Nos villes, pôles régionaux ou locaux, sont sans esprit de corps. Elles ne font pas refaire corps puissant à la société. Elles ont juxtaposé différents états d'esprit n'ont pas ambitionné de fusionner leurs horizons. Elles ont toutes globalement un esprit partagé. Il oppose ceux qui ont internalisé l'ordre bureaucratique et légal à ceux d'origine rurale qui ne l'ont pas fait, ceux qui regardent en arrière, vivent encore en colonie ou vivent toujours en guerre, à ceux qui regardent devant. La guerre des mémoires a pris le pas sur la « fusion des horizons ».

L'esprit de corps, la classe et la tribu

L'esprit de classe ne s'est substitué à celui de la tribu dans le monde moderne qu'en apparence, la société est peuplée de tribus de propriétaires et de non-propriétaires. Tribus en pièces ou entières. La tribu et la classe se complètent et s'excluent, elles se disputent l'esprit de corps et l'emportent chacune à son tour. La disqualification de la notion de tribu obscurcit les rapports sociaux. Dans les sociétés modernes, c'est le mot qui est disqualifié, la tribu s'est métamorphosée en organisations diverses (partis, syndicats, corporations, etc.).

Dans les sociétés postcoloniales, elle fait trop concurrence, on ne sait pas faire avec elle, on ne saura pas transformer les relations d'échange non marchandes en relations marchandes, elle est par conséquent combattue, refoulée.

On n'aime pas le mot, question de rapport au temps, on nomme la chose autrement. Les tribus modernes se sont formées autour du capital social de chaque type de capital, de celui économique ou culturel et humain. Les sans-capitaux sont atomisés, orphelins d'une tribu disparue. C'est parce que sans tribu, que l'ancienne tribu hante l'esprit des déposés, que le régionalisme survit par ses défauts. Il n'y a pas eu de nouvelle tribu pour prendre la place de l'ancienne. Il faut rendre sa dignité au concept de tribu et le débarrasser de ses oripeaux précoloniaux. La tribu dont on a fixé les traits une fois pour toutes n'est qu'une forme historique, la forme qu'a revêtue l'esprit de corps dans la société précoloniale. Car l'esprit de corps prend la forme sociale qu'il peut prendre dans un milieu donné. L'esprit comme volonté d'exister, d'être dans le monde, comme volonté de durer, de puissance au sens de Spinoza. Comme volonté d'indépendance. L'individu de la société postcoloniale a été sommé d'exister sans la tribu, incité à exister sans la famille. Il se déterritorialise.

Cet attachement de la notion de tribu à une période primitive a quelque chose à voir avec une société qui fait du passé ce dont il faut s'éloigner et non ce à quoi l'on doit tenir. Il est lié au mythe du progrès et de l'émancipation. Le changement est conçu dans la rupture avec le passé et non dans la continuité. La discontinuité a rompu symboliquement la continuité alors qu'elle lui permet pratiquement de s'étendre. C'est l'incorporation d'éléments nouveaux qui introduisent de la discontinuité dans la continuité. Celle-ci se rompt quand l'élément incorporé introduit de l'incompatible, rejoint en fait une autre continuité. À la manière d'un réseau qui s'étend ou se rompt, se disloque ou s'associe à un nouveau réseau.

Il y a là une opposition radicale entre certaines civilisations, la civilisation occidentale et la civilisation chinoise par exemple. Radicale, car entretenue par l'une des parties, mais en réalité non dichotomique. Nous avons hérité de notre expérience coloniale et postcoloniale la conception du changement comme rupture. « Du passé faisons table rase, nous ne sommes rien, soyons tout », disait l'hymne de l'internationale communiste, expression radicale de ce mythe de l'émancipation. L'émancipation c'est l'émancipation vis-à-vis du

passé. Le thème est repris aujourd'hui sous celui de l'innovation. La polarisation du temps en faveur de l'avenir. Dans notre société s'opposent de ce point de vue ce que certains conviennent d'appeler les modernistes et les traditionalistes, d'autres les progressistes et les réactionnaires. Quand les Japonais s'aperçoivent que le sabre du samouraï et sa détermination ne pourront pas les défendre contre l'armada américaine du commodore Perry lorsqu'elle débarque à Uruga, dans la baie de Tokyo, avec quatre navires de guerre, ils comprennent qu'ils doivent changer leur ordre social, que le samouraï s'il veut continuer d'exister ne sera plus celui qu'il était, que l'esprit samouraï devait prendre un nouveau corps. Ils n'ont pas eu peur d'entrer dans le nouveau corps social. Comme ils avaient adopté l'écriture chinoise et sa culture, ils se mirent à adopter la culture occidentale pour se mettre à leur hauteur. On pourrait comme dire qu'ils n'ont pas confondu leur esprit avec l'être occidental qu'ils ont appris à connaître et revêtir. Ils ont vite appris à répéter les gestes occidentaux, les reproduire (jusqu'à l'excès) et de par leur esprit d'indépendance à les accomplir de leur manière et de meilleure façon.

En n'ayant pas autorisé une transformation graduelle et mesurée de nos relations d'échange non marchandes en relations marchandes, nous avons formé des tribus branlantes, car mal composées. Elles ont manqué de leur capital structurant et n'ont pas produit de structures efficaces. Penser que la classe aurait pu se développer sans la tribu dans une société où une classe guerrière n'a pas pu monopoliser les ressources et les conserver, c'est faire erreur. Dans la société de classes, c'est la classe dominante qui partage son esprit de corps avec la société. Le colonialisme n'a pas réalisé la subsumption de la tribu dans la classe, comme le fera le féodalisme. L'opposition de races et l'accumulation dépendante ne l'ont pas permis. L'esprit de corps cherche, mais ne trouve pas, un corps de substitution à l'ancien corps déstructuré. Dans le cas d'une société précapitaliste sans classes, ce n'était pas à la classe de subsumer la tribu, mais l'inverse, l'esprit de corps appartenant à la tribu et non à la classe. Et la tribu n'a pas subsumé la classe, comme une différenciation sociale non contrariée aurait pu le faire. Elle n'a pas investi les classes disparates pour subsister dans le monde industriel. Elle n'a pas fomenté la ville et l'industrie afin que la société conserve un esprit de corps.

(A suivre)

## Notes

[3] Hussard noir est le surnom donné individuellement aux instituteurs publics sous la III<sup>e</sup> République française après le vote des lois scolaires dites « lois Jules Ferry » et le vote de la loi de séparation des Églises et de l'État, le 9 décembre 1905.

(\*) Enseignant chercheur en retraite, Faculté des Sciences économiques, Université Ferhat Abbas Sétif et ancien député du Front des Forces Socialistes (2012-2017), Béjaïa.

BOURSE DE TUNIS  
Le Tunindex en  
baisse

La Bourse de Tunis clôture la séance d'aujourd'hui mardi 20 mai 2025. L'indice phare de la Bourse de Tunis s'est situé à 11352,17 points soit une baisse de 0,21%. Par ailleurs, le Tunindex 20 s'est déprécié de 0,31% à 5094,41 points. Avec 39 valeurs actives, la balance des variations a été tirée vers le bas, affichant 20 baisses et 19 hausses.

Le volume total d'échanges a atteint 4,9 millions de dinars (MD) et ce, en l'absence de réalisation de transactions de blocs.

A l'instar du début de la semaine précédente, la meilleure performance journalière revient à la valeur SOMOCER s'appréciant de 4,41% à 0,71 dinars (D), talonnée par CIL qui enregistre une progression de 4,12% à 24,99 D. Suivant cette même tendance, ATL et SIAME gagnent 3,26% et 3,12% à 5,39 D et 3,30 D respectivement. MAGHREBIA VIE avance de 2,40% à 5,96 D.

Dans le registre des baisses, AMEN BANK perd 6,73% à 38,80 D, pourchassé de TUN-INVEST-SICAR qui s'effrite de 4,42% à 8,21 D. ASSAD se déleste de 4,17% à 1,84 D. Également CIMENT DE BIZERTE et AETEC lâchent 4,00% et 3,23% pour finir à 0,48 D et 0,30 D, respectivement.

L'action ATTIJARI BANK s'offre le plus fort volume de transactions avec 624 mille dinars de capitaux traités. La valeur PGH quant à elle, a drainé à un volume total de 524 mille dinars. Le titre TUNISIE LEASING a mobilisé, en somme, 496 mille dinars de volumes d'échanges. BT a drainé 495 mille dinars de ses capitaux. SAH a été négociée à hauteur de 466 mille dinars.

ELLE ATTIRE À NOUVEAU LES INVESTISSEURS  
**Le FMI salue une économie égyptienne qui résiste mieux aux chocs extérieurs**

Le directeur général adjoint du FMI a toutefois insisté sur la nécessité d'approfondir la transition vers un modèle porté par le secteur privé et appelé l'Égypte à « accélérer les réformes pour réduire le rôle de l'État ».

Le directeur général adjoint du Fonds monétaire international (FMI) Nigel Clarke a salué les progrès remarquables du programme de réforme économique de l'Égypte, dimanche 18 mai lors d'une conférence de presse en présence du premier ministre égyptien. Clarke a attribué ces avancées à des mesures structurelles telles que le taux de change flexible et la priorité donnée à la stabilité monétaire. Cette visite de la délégation du FMI en Égypte coïncide avec la première conférence annuelle de recherche du FMI pour la région MENA, organisée les 18 et 19 mai. Axé sur les politiques macroéconomiques dans un monde incertain, l'événement doit aborder l'inflation, la transition verte ou encore l'impact de l'IA sur l'emploi.

Cette visite, marquée par des discussions techniques et une conférence de presse conjointe, s'inscrit dans le cadre de la cinquième revue du programme de réformes économiques soutenu par le FMI.

« L'économie égyptienne absorbe mieux les chocs externes et attire à nouveau les investisseurs », a affirmé Clarke.

Toutefois, le responsable du FMI a appelé l'Égypte à « accélérer les réformes pour réduire le rôle de l'État ». « Libérer le potentiel des entreprises est crucial », a-t-il ajouté en insistant sur la nécessité d'approfondir la transition vers un modèle porté par le secteur privé.

Protéger les ménages vulnérables Il a également relevé l'importance des filets sociaux pour protéger les ménages vulnérables. Pour sa part, Madbouly a mis en avant les efforts pour réduire le déficit budgétaire (6,5 %) et la dette publique (ciblée à 85 % du PIB d'ici juin 2025, contre 96 % en 2023).

Lors de son allocution, Madbouly a dressé un bilan des mesures engagées par l'Égypte, malgré un contexte international marqué par des chocs économiques successifs. « Notre programme économique, élaboré en partenariat avec le FMI, a permis de stabiliser l'économie et d'enclencher une reprise durable », a-t-il déclaré.

Parmi les progrès enregistrés, figurent notamment : une croissance du PIB de 3,9 % sur le premier semestre 2024-2025, une explosion de 80 % des investissements privés et +17 % des

IDE en glissement annuel, une baisse historique du chômage à moins de 7 %, une inflation divisée par près de trois (13,9 % contre 37 % en 2024), et des exportations non pétrolières en hausse de 33 % sur neuf mois.

Clarke a également réitéré l'engagement du FMI à accompagner l'Égypte, qualifiée d'« économie prometteuse aux compétences considérables ».

Un signal fort pour les marchés, alors que le pays vise à finaliser prochainement la cinquième revue de son programme d'un accord de prêt de 8 milliards de dollars pour 46 mois approuvé en 2022 pour surmonter ses défis économiques.

Alors que la délégation du FMI effectue actuellement sa cinquième révision pour l'Égypte, l'institution financière n'a toujours pas publié son rapport sur la quatrième revue.

En mars 2024, le FMI avait augmenté le montant global du prêt accordé à l'Égypte le faisant passer de 3 à 8 milliards de dollars. Ces sommes s'inscrivent dans le cadre d'un accord de prêt qui court jusqu'à septembre 2026 avec huit révisions.

## GNL

**Le Qatar débutera mi-2026 ses exportations en provenance du plus grand champ gazier au monde**

Le Qatar commencera à exporter du gaz naturel liquéfié (GNL) issu de son projet d'expansion de production du plus grand champ gazier naturel au monde à la mi-2026, a annoncé mardi le géant national de l'énergie du pays. L'augmentation de la production sur ce champ, qui s'étend sous le Golfe jusqu'au territoire iranien, devrait porter la capacité de production totale du Qatar à 142 millions de tonnes par an d'ici 2030.

« Notre projet d'expansion de North Field East au Qatar commencera la

production à la mi-2026 », a déclaré à l'occasion du Forum économique du Qatar à Doha le ministre de l'Énergie Saad al-Kaabi, qui est également le directeur général de Qatar Energy. Une nouvelle expansion à North Field South et North Field West, censée être achevée d'ici la fin de la décennie, interviendra dans la foulée. Le Qatar est l'un des principaux producteurs de gaz au monde au côté des États-Unis, de l'Australie et de la Russie. Les pays asiatiques, menés par la Chine, le Japon et la Corée du Sud, ont été le principal marché pour

le gaz qatari mais la demande a également augmenté de la part des pays européens depuis que la guerre entre la Russie et l'Ukraine a remis en cause les approvisionnements. Ces dernières années, le Qatar a conclu d'autres accords à long terme de GNL avec notamment le français TotalEnergies, le britannique Shell, l'indien Petronet et l'italien Eni, dont beaucoup ont une durée record de 27 ans. Saad al-Kaabi a souligné que le Qatar avait une « grande relation avec la Chine ». Le premier accord GNL avait été signé avec le

groupe chinois Sinopec en 2022. « Nous sommes le plus grand fournisseur de la Chine, et ils sont notre plus grand acheteur. Ils discutent avec nous de volumes supplémentaires, tout comme l'Inde, ainsi que de nombreux autres pays », a ajouté le ministre qatari de l'Énergie. Au moment du début des travaux sur le projet North Field en octobre 2023, Qatar Energy avait indiqué que le GNL issu de l'expansion devrait commencer à être disponible à partir de 2026.

## DESTINATIONS TOURISTIQUES MONDIALES D'ICI À 2040

**L'Arabie saoudite en route pour le Top 5**

Alors que l'Arabie saoudite poursuit sa transformation rapide en une plaque tournante du tourisme mondial, les dirigeants du secteur présents au Sommet de l'hôtellerie du futur (FHS25) à Riyad prévoient que le Royaume deviendra l'une des cinq premières destinations touristiques au monde d'ici à 2040.

Les experts ont expliqué aux participants que la diversification des offres touristiques, la réduction de la saisonnalité et le développement de la main-d'œuvre sont des priorités qui favorisent l'alignement stratégique à long terme entre les secteurs public et privé. L'Arabie saoudite cherche à stimuler ses secteurs du tourisme et de l'hôtellerie dans le cadre de l'initiative de diversification économique Vision 2030, avec un plan visant à créer 362 000 nouvelles chambres d'hôtel d'ici à

la fin de la décennie pour répondre à la demande croissante.

Ayant déjà dépassé son objectif initial de 100 millions de visiteurs, le Royaume vise désormais 150 millions par an d'ici à 2030, renforçant ainsi son ambition de devenir une destination mondiale de premier plan et consolidant le tourisme comme un pilier essentiel de la croissance économique à long terme.

S'exprimant lors d'une table ronde sur les perspectives de l'hôtellerie pour 2025-2040, Ibrahim al-Turki, président de Growth Partner, s'est penché sur la trajectoire du secteur depuis les premiers jours de planification de Vision 2030. « Pour être honnête, je n'imaginai pas que nous serions ici aujourd'hui. De ce point de vue, je pense que l'Arabie saoudite sera l'une des cinq premières destinations en

2040 », s'est-il félicité. M. al-Turki a souligné que pour maintenir l'élan, le Royaume doit continuer à développer des raisons valables pour que les visiteurs du monde entier choisissent l'Arabie saoudite - et pas seulement davantage de chambres d'hôtel. « Des chambres, il y en a partout. Ce qu'il faut, c'est donner aux gens une raison de venir. En 2040, la vraie question sera : pourquoi choisir cette destination ? » a-t-il déclaré. M. al-Turki a également souligné les progrès récents dans la résolution des problèmes de saisonnalité de longue date, citant des initiatives telles que la Saison de Riyad, la Saison de Djeddah, et de nouvelles organisations de gestion des destinations comme AlUla et la Mer Rouge. « À La Mecque et à Médine, 70% des visiteurs venaient pendant le ramadan. Cette année, seuls 20% sont

venus pendant le ramadan, le reste étant réparti sur l'ensemble de l'année », a-t-il précisé.

« C'est ainsi que l'ADR (taux journalier moyen) des hôtels augmentera. L'investissement sera meilleur, et c'est ainsi que nous gérons l'activation et la saisonnalité », a-t-il noté.

Elie Milky, vice-président du développement pour le Moyen-Orient, le Pakistan, la Grèce et Chypre chez Radisson Hotel Group, a noté que la force de l'Arabie saoudite réside dans l'étendue de sa stratégie touristique.

« L'Arabie saoudite est en train de devenir une destination mondiale couvrant le tourisme religieux, le tourisme médical, le tourisme agricole, le tourisme d'entreprise. Elle va couvrir tous les aspects du tourisme que nous connaissons aujourd'hui », a-t-il affirmé.

## CAMEROUN

# Le secteur minier, nouveau pari économique du pays

Malgré un sous-sol diversifié, le secteur minier est encore à un stade embryonnaire au Cameroun. En effet, il ne contribue qu'à environ 1 % du PIB national actuellement. Plusieurs projets sont toutefois en cours dans le pays et pourraient en faire un levier de croissance pour l'économie locale.

Lundi 19 mai, Oriole Resources a annoncé des « résultats de forage positifs » sur son projet aurifère Mbe au Cameroun, confortant son objectif de publier une première estimation des ressources, d'ici fin 2025. Cette avancée s'inscrit dans la vision du gouvernement camerounais qui prévoit que la contribution économique du secteur minier devrait dépasser celle du secteur pétrolier dans quelques années. L'industrie extractive camerounaise, encore largement dominée par les hydrocarbures, représentait environ 4 % du PIB et 31 % des exportations en 2021, selon les données de l'ITIE. Mais avec le recul progressif des performances du secteur pétrolier, le secteur minier apparaît comme un nouveau relais de croissance. Le ministre des Mines, Fuh Calistus Gentry, a notamment anticipé cette tendance en octobre 2024, en misant sur le lancement de 15 projets miniers d'ici 2027.

**De futures mines s'annoncent au Cameroun**

Le Cameroun compte plusieurs projets miniers de grande envergure actuellement. C'est le cas du projet de fer Mbalam, qui devrait produire jusqu'à 11 millions de tonnes de minerai par an dès la première phase d'exploitation. Les premières exportations sont prévues d'ici la fin du deuxième trimestre 2025. Deux autres projets

de minerai de fer viennent compléter ce tableau.

La mine de Kribi-Lobé, actuellement en phase pilote, vise une production annuelle de 4 millions de tonnes de concentré à terme. De son côté, Grand Zambi, développé par G-Stones Resources, prévoit de commencer ses exportations en juin 2025, avec un stock de 500 000 m3 de minerai brut déjà disponible. Par ailleurs, le pays est aussi bien positionné pour rejoindre le cercle des producteurs africains de la bauxite, avec le projet Minim Martap. Cette future mine en phase de préconstruction devrait produire 6,4 millions de tonnes de bauxite sur une durée de vie de 20 ans. Canyon Resources, son opérateur, envisage d'y lancer les premières exportations d'ici 2026. En outre, à l'image du projet Mbe, une industrie aurifère prend peu à peu forme dans le pays d'Afrique centrale. Un premier pas a été franchi en ce sens avec la récente mise en service d'une mine souterraine par Codias SA. D'après des propos relayés par Business in Cameroon, cette mine capable de produire 500 kg d'or par an est la seule en exploitation actuellement au Cameroun. Le pays peut aussi compter sur Bibemi, l'autre projet développé par Oriole Resources. Il est à un stade plus avancé que Mbe, avec des ressources minérales de 460 000 onces d'or à une teneur de 2,06 g/t.

**Éliminer les obstacles pour tirer profit d'un potentiel sous-exploité**

Le développement de ces différents projets s'inscrit dans un contexte marqué par une sous-exploitation du potentiel minier du Cameroun. Selon les données officielles, le sous-sol du pays est assez diversifié, avec plus de 50 types de ressources minérales identifiées. La concrétisation de ces projets dépendra toutefois de la capacité des dirigeants à maintenir un climat d'affaires stable et attractif pour les investisseurs. Le Cameroun a adopté en 2023 un nouveau Code minier visant à corriger les limites du texte de 2016 et à renforcer l'attractivité du pays pour les investisseurs. Malgré cette réforme, la gouvernance du secteur reste encore sujette à débat. A titre illustratif, l'Etat est impliqué dans un litige avec l'australien Sundance Resources concernant le retrait du permis de ce dernier sur le projet de fer Mbalam. La société a engagé une procédure d'arbitrage devant la Chambre de commerce internationale (ICC) de Paris, réclamant 5,5 milliards USD à l'État à titre de dommages. Parallèlement, l'ITIE a notamment suspendu le pays de son processus en 2024. Pour expliquer cette décision, l'organisation évoquait alors une faible implication de la société civile et des problèmes de gouvernance plus larges.

## OUGANDA

## 1000 femmes formées pour entreprendre grâce à Coca-Cola et KiBO

Avec plus de 70 % des femmes employées dans l'économie informelle, les initiatives de formation entrepreneuriale se multiplient pour pallier une offre éducative souvent inadaptée aux réalités du marché du travail.

Coca-Cola Beverages Uganda (CCBU), en partenariat avec la Fondation KiBO, a achevé la formation de 1000 femmes dans la région métropolitaine de Kampala. Le programme, baptisé « Women Arise », s'inscrit dans la stratégie ESG (environnement, social, gouvernance) de Coca-Cola pour l'Afrique et s'aligne sur la dynamique nationale d'autonomisation des femmes.

La formation a couvert des compétences en leadership, finance de base, gestion de projet, TIC et développement de plans d'affaires. Les bénéficiaires ont été encadrées pour concevoir des projets viables, dont certains seront accompagnés dans leur mise en œuvre. Selon Winnie Muwanguzi, responsable des programmes à KiBO, cette initiative donne aux participantes « une chance réelle de se prendre en main économiquement, tout en créant de la valeur dans leurs communautés ».

L'autonomisation économique des femmes est un levier reconnu de développement inclusif. Dans le cas ougandais, où les micro-entreprises et

l'économie informelle jouent un rôle prépondérant, favoriser l'entrepreneuriat féminin permet d'élargir la base productive, de créer de l'emploi local et de réduire la dépendance vis-à-vis des aides extérieures. D'après les données de la Banque mondiale, 39 % des jeunes femmes ougandaises âgées de 15 à 24 ans ne sont ni en emploi, ni en formation, ni en éducation (NEET), contre 27 % des hommes.

Ces dernières années, plusieurs programmes ont vu le jour pour renforcer les capacités économiques féminines en Ouganda. Depuis 2015, le gouvernement pilote l'initiative « Uganda Women Entrepreneurship Programme »

dans le but de faciliter l'accès des femmes au financement et de renforcer leurs compétences en entrepreneuriat. Parallèlement, des ONG comme BRAC Uganda et ActionAid soutiennent des projets d'alphabétisation financière, de coopératives féminines et de mentorat en milieu rural. En associant formation, accès au capital et accompagnement, ces initiatives contribuent à structurer un tissu entrepreneurial féminin plus résilient. L'enjeu, désormais, est de maintenir cette dynamique en assurant la pérennité des projets et leur ancrage territorial, condition essentielle pour transformer les parcours individuels en progrès collectif.

**AVEC PLUS DE 2,5 MILLIARDS \$ D'INVESTISSEMENTS EN 2025**

## DP World veut renforcer son réseau africain

L'évolution des flux commerciaux traduit les mutations observées dans l'industrie portuaire ces dernières années, marquées entre autres par des investissements massifs et de nouveaux exploitants. Parmi ces acteurs, le groupe émirati DP World tisse sa toile. Le groupe portuaire émirati DP World a annoncé un investissement de 2,5 milliards USD dans son réseau logistique mondial au cours de l'année 2025. Une enveloppe qui lui permettra notamment d'accélérer plusieurs projets stratégiques en Afrique, un continent désormais au cœur de sa stratégie d'expansion. Parmi les chantiers prioritaires figure la poursuite de la construction du port en eau profonde de Banana en République

démocratique du Congo. Cette infrastructure dont la première phase prévoit une capacité annuelle de 450 000 EVP, vise à désenclaver le pays qui dépend de ports étrangers pour la majeure partie de ses échanges maritimes. Pour DP World, ce projet doit contribuer à réduire les contraintes logistiques qui freinent encore l'intégration de la RDC aux chaînes de valeur mondiales.

En parallèle, le groupe va poursuivre la construction du port de Ndayane au Sénégal. D'une capacité de 1,2 million d'EVP par an, cette plateforme représente un investissement initial de 830 millions USD et constitue un actif stratégique, censé soutenir la croissance économique du pays « pour le reste du siècle ».

Ces projets s'inscrivent dans une logique de consolidation du positionnement régional de DP World face à des opérateurs déjà bien implantés tels que APM Terminals (Maersk), TIL (MSC) ou encore AGL, ex-Bolloré Logistics. L'émirati, qui gère déjà des terminaux au Mozambique, en Angola, au Maroc, en Algérie ou encore en Égypte, entend s'imposer comme un acteur majeur du paysage portuaire africain.

Ses politiques montrent aussi une coordination croissante avec AD Ports, un autre groupe émirati actif sur plusieurs corridors logistiques en Afrique, notamment en Tanzanie, en République du Congo ou encore en Égypte. Cette convergence entre ces acteurs logistiques d'Abu Dhabi et de

Dubaï illustre une stratégie émirati globale de projection d'influence dans le secteur maritime.

Si elles traduisent l'importance stratégique de l'Afrique dans l'industrie portuaire mondiale, ces diverses mutations suscitent aussi des interrogations sur les politiques du continent pour exploiter lui-même ses infrastructures portuaires et accélérer l'industrialisation de ses économies afin de limiter les dépendances aux importations. Selon les chiffres officiels, le continent consacre chaque année 35 milliards USD rien qu'à l'importation d'aliments. La Banque africaine de développement affirme que les importations alimentaires devraient atteindre 110 milliards USD en 2025.

**EN AFRIQUE DU SUD  
Anglo American  
Platinum devient  
Valterra  
Platinum dès le  
28 mai**

Anglo American a dévoilé en mai 2024 un plan de restructuration, incluant la scission de ses filiales spécialisées dans les diamants (De Beers) et les platinoïdes (Anglo American Platinum). Ces derniers mois, le groupe britannique a cédé la majorité de ses actions dans Anglo American Platinum.

En Afrique du Sud, Anglo American Platinum (Amplats) finalise progressivement sa scission de sa maison mère Anglo American. Le premier producteur mondial de métaux du groupe de platine a en effet annoncé mardi 20 mai que les actions d'Amplats seront cotées sous le nom de Valterra Platinum Limited à compter du 28 mai à la Bourse de Johannesburg. Réunis en assemblée générale le 8 mai dernier, les actionnaires d'Amplats ont déjà majoritairement approuvé le changement de nom. Ce rebranding marque une rupture symbolique avec le groupe minier britannique Anglo American, avant la scission définitive prévue le 31 mai 2025. La maison mère conservera néanmoins une participation de 19,9 % dans Valterra, qu'elle s'engage à garder pendant au moins 90 jours après la scission, avant un désengagement progressif. Notons que Valterra a aussi entamé une procédure de double cotation à la Bourse de Londres, pour permettre aux actionnaires britanniques d'Anglo American de continuer à détenir des titres de la nouvelle entité après la séparation. Reste à voir comment Valterra évoluera en tant qu'entité indépendante, dans un contexte où le marché des platinoïdes est sous pression. Comme d'autres producteurs de platine, Amplats a lancé un plan de restructuration de ses opérations ayant déjà abouti à des milliers de licenciements en Afrique du Sud ces derniers mois, notamment en raison d'une baisse des prix du platine et du palladium.

## BOURSE ZURICH

## Le SMI campe en négatif

La Bourse suisse n'a pas quitté son rouge mercredi dans la matinée, à l'instar des places européennes et dans le sillage de Wall Street, clôturée en retrait car minée par le flou autour de la politique budgétaire et commerciale des Etats-Unis, le secteur de la tech accusant particulièrement le coup. Après l'inflation en Grande-Bretagne, ce sont les statistiques sur l'immobilier au pays de l'oncle Sam qui attireront l'attention des investisseurs dans la journée.

Les indices européens ont ouvert sans grande impulsion. Dans les premiers échanges, Paris cédait 0,35%, Francfort 0,32%, tandis que Milan (+0,07%) et Londres (-0,05%) faisaient du surplace. John Plassard de Mirabaud Banque a rappelé dans sa note matinale que "le retour brutal d'un vieux fantôme", la flambée des taux japonais, et des informations de CNN selon lesquelles Israël préparerait des frappes à l'encontre de l'Iran, "alimentent la volatilité". A Wall Street, le Dow Jones a clôturé en perdant 0,27%, l'indice Nasdaq aussi de 0,38%, et l'indice élargi S&P 500 de 0,39%. Au Royaume-Uni, les prix ont progressé de 3,5% sur un an en avril, contre 2,6%

en mars, à cause de la hausse des factures des ménages qui a pris effet au début du mois, a annoncé mercredi l'Office national des statistiques (ONS). Vers 10h40 à la Bourse suisse, le SMI lâchait 0,64% à 12'328,93 points, le SLI aussi de 0,78% à 2013,37 points, et le SPI 0,60% à 16'934,54 points. Sur les trente valeurs vedettes, seulement deux optaient pour le vert, Swiss Life (+0,6%) et Lindt (+0,1%). La lanterne rouge revenait toujours à Julius Bär (-4,8%) qui a inscrit de nouveaux correctifs sur son portefeuille. Il en résulte une charge nette de 130 millions de francs suisses, a indiqué l'établissement mardi soir, et sa direction générale mercredi en conférence de presse.

Pour les poids lourds, Nestlé reculait de 0,1%, Novartis de 0,3%, et le bon Roche de 0,5%. Ce dernier a reçu la demande de l'autorité sanitaire américaine (FDA) de transmettre des données supplémentaires dans le cadre de l'homologation prévue de l'anticancéreux Columvi. Logitech (-0,9%) a de son côté augmenté le dividende proposé à ses actionnaires de 10 centimes à 1,26 franc. Hors SMI, le laboratoire rhénan Idorsia gonflait de 15,1% après s'être assuré un financement de 150 millions de francs suisses. Le spécialiste bernois de la medtech Ypsomed (+6,1%) a enregistré sur l'exercice 2024/25 une progression marquée

des recettes de son coeur de métier. La direction compte maintenir le cap sur l'exercice en cours. Par contre, le fournisseur nidwaldien de services informatiques en voie de fusion avec le norvégien Crayon, SoftwareOne (-0,6%) a entamé l'année dans la modulation, tant au niveau de ses ventes que de sa rentabilité. EFG International lâchait 1,1% après avoir enregistré des afflux nets d'argent de 3,0 milliards de francs suisses sur les quatre premiers mois de l'année, en ligne avec les projections du marché. Le bénéficiaire net sur la période atteint 130 millions, après 110 millions un an plus tôt.

## POINT-MARCHÉS

## L'Europe ouvre dans le rouge

Les principales Bourses européennes sont dans le rouge en début de séance, plombées par les inquiétudes concernant la dette souveraine des Etats-Unis et le retour des préoccupations géopolitiques après de nouveaux renseignements américains qui ont suggéré qu'Israël se prépare à frapper les installations nucléaires iraniennes. À Paris, le CAC 40 perd 0,33% à 7.915,97 points vers 07h20 GMT. À Francfort, le Dax recule de 0,22% et à Londres, le FTSE 100 cède 0,12%. L'indice EuroStoxx 50 perd 0,15%, et le FTSEurofirst 300 et le Stoxx 600 0,20%. La séance est marquée par une nouvelle hausse des rendements des obligations souveraines américaines, les investisseurs craignant l'impact de la réforme fiscale du président américain Donald Trump, qui pourrait augmenter la dette fédérale de 3.000 à 5.000 milliards de dollars, et alors que la dégradation de la note de crédit américaine par Moody's vendredi pèse toujours sur le sentiment. "Les gens envisagent de retirer leurs capitaux des États-Unis, et il ne s'agit certainement pas d'un exode massif, mais ils s'intéressent à nouveau aux opportunités offertes par certains de ces autres marchés", souligne Chris Weston, responsable de la recherche chez Pepperstone.

L'absence de progrès dans les négociations commerciales entre les États-Unis et ses principaux partenaires suscite également des inquiétudes, tout comme des nouveaux renseignements qui suggèrent qu'Israël se prépare à frapper des installations nucléaires iraniennes. En Europe, les investisseurs viennent d'apprendre que l'inflation britannique a accéléré plus que prévu en avril pour atteindre 3,5% en glissement annuel, ce qui fait progresser le Gilt britannique à deux ans d'environ 2,5 points de base à 4,079%. Aux valeurs, le détaillant britannique Marks & Spencer recule de 3,45% après avoir annoncé que la cyberattaque "hautement sophistiquée" dont il a fait l'objet en avril entraînerait un impact d'environ 300 millions de livres (355 millions de d'euros) sur son bénéfice opérationnel, avec des perturbations attendues jusqu'en juillet. JD Sports chute de 7,5% après avoir averti que la hausse des prix sur son marché clé, les États-Unis, liée aux droits de douane imposés par le président Donald Trump, pourrait peser sur la demande des consommateurs. Julius Baer Groupe cède 5,6% après un examen de son portefeuille de crédit, qui a entraîné une charge nette de 130 millions de francs suisses.

## COTATION COMMERCIALE D'OUVERTURE DU DINAR ALGERIEN

بنك الجزائر  
BANK OF ALGERIA

## COTATION COMMERCIALE D'OUVERTURE DU DINAR ALGERIEN

Cours du : 20 Mai 2025  
Valeur : 22 Mai 2025

BASE	DEVICES	COURS ACHAT	COURS VENTE
1	USD US DOLLAR	132.7152	132.7302
1	EUR EURO	149.5966	149.6666
1	GBP POUND STERLING	177.6880	177.7557
100	JPY JAPANESE YEN	92.0738	92.0906
1	CNY CHINESE YUAN	18.3834	18.3862
1	CHF SWISS FRANC	159.6286	159.7235
1	CAD CANADIAN DOLLAR	95.2114	95.2427
1	DKK DANISH KRONE	20.0567	20.0614
1	SEK SWEDISH KRONA	13.7476	13.7524
1	NOK NORWEGIAN KRONE	12.9202	12.9267
1	AED UAE DIRHAM	36.1297	36.1397
1	SAR SAUDI RIYAL	35.3832	35.3891
1	KWD KUWAITI DINAR	432.1563	432.3459
1	TND TUNISIAN DINAR	43.9004	44.3416
1	MAD MOROCCAN DIRHAM	14.3446	14.3463
1	LYD LIBYAN DINAR	24.1559	24.2798
1	MRU MAURITANIAN OUGUIYA	3.3238	3.3341
1	SDR SPEC. DRA. RIGHTS	179.6235	179.6235

## CAC40

## En léger repli, toujours pénalisé par le luxe

Le CAC40 affiche en début de séance dans le rouge à la Bourse de Paris, une clôture légèrement négative à New York la veille reflétant un certain regain de prudence des investisseurs. L'indice cède 0,6% vers 7894Pts. Les indices actions américains ont fait l'objet d'une modeste consolidation mardi (environ -0,3% pour le Dow Jones, -0,4% pour le S&P500 et le Nasdaq Composite), sur fond de doutes quant à une poursuite de la dynamique favorable récente. Le rebond massif auquel

nous assistons depuis quelques semaines soulève des interrogations légitimes sur sa solidité, tant les valorisations et l'environnement dans lequel il intervient est différent de 2018 ou de 2020', jugeait-on ainsi chez IG France. Signe d'un certain regain d'aversion au risque parmi les investisseurs, l'actif refuge par excellence qu'est l'or a continué de progresser ce mardi, le métal jaune s'établissant ainsi ce matin autour des 3.300 dollars l'once. "Les inquiétudes persistantes

concernant la santé budgétaire américaine et les risques macroéconomiques plus larges ont continué de lui offrir un soutien", explique Quasar Elizundia, expert research strategist chez Pepperstone. Ce dernier pointe aussi des récents commentaires de membres de la Fed, qui ont insufflé de la prudence quant à des baisses de taux au second semestre, ainsi qu'une situation géopolitique qui 'ajoute à la complexité'. Seule donnée macroécono-

mique majeure de la matinée, l'indice des prix à la consommation du Royaume-Uni vient de paraître en augmentation de 3,5% sur un an en avril, en accélération donc par rapport à 2,6% en mars. Côté valeurs, Saint-Gobain a annoncé la construction d'une nouvelle usine bas carbone d'isolation en laine de roche haute performance au Royaume-Uni. Bénéficiant de technologies de pointe, sa capacité pourrait atteindre 100.000 tonnes par an.

Au chapitre des opérations financières, Kering a réalisé une émission obligataire pour un montant total de 750 millions d'euros à 10 ans, tandis qu'Arkema a placé des obligations hybrides à durée indéterminée pour 400 millions d'euros. A l'occasion de sa publication semestrielle, la Compagnie des Alpes a relevé mardi soir son objectif d'excédent brut opérationnel pour l'ensemble de l'exercice en cours, visant désormais pour celui-ci une croissance d'environ 15%.

## JAPON

# Le nombre de visiteurs étrangers en avril atteint 3,9 millions d'entrées

En pleine période des cerisiers en fleurs et des vacances de Pâques, le nombre de visiteurs a bondi de 28,5% par rapport à avril 2024.

Le Japon a accueilli 3,9 millions de visiteurs étrangers en avril, un record absolu sur un seul mois, et une progression de 28,5% par rapport à avril 2024, a annoncé l'office national du tourisme mercredi. «Le nombre de visiteurs étrangers au Japon en avril était de 3.908.900, soit une augmentation de 28,5% par rapport au même mois de l'année dernière. Il a dépassé le précédent record sur un seul mois qui était de 3.781.629 établis en janvier 2025» a déclaré l'organisme gouvernemental.

«La saison des cerisiers en fleurs au printemps a stimulé la demande de visites au Japon sur de nombreux marchés, comme le mois précédent, et la demande de voyages internationaux a augmenté dans certains pays

asiatiques, en Europe, aux États-Unis et en Australie pour coïncider avec les vacances de Pâques», a déclaré l'agence. Sur les quatre premiers mois de l'année, le nombre de visiteurs s'élève à 14,5 millions de touristes soit un bond de 24,5% par rapport à la même période l'an passé. En 2024, l'archipel avait établi un record sur un an, attirant, notamment grâce à l'affaiblissement du yen, 36,8 millions de visiteurs étrangers, dépassant de loin le record d'environ 32 millions établi en 2019.

**Atteindre 60 millions de touristes étrangers par an d'ici 2030**

Le Japon renoue avec sa dynamique d'avant la pandémie de Covid alors que le nombre de

visiteurs étrangers avait été multiplié par cinq entre 2012 et 2020.

Au-delà de l'attractivité du Japon pour la culture, la nourriture et les paysages, dont le mont Fuji, ces affluences s'expliquent aussi par l'affaiblissement du yen, qui a plongé face au dollar depuis trois ans rendant la destination meilleur marché.

Le gouvernement japonais s'est d'ailleurs fixé un objectif ambitieux : atteindre 60 millions de touristes étrangers par an d'ici 2030, soit un doublement en moins d'une décennie.

L'archipel, avec ses 124 millions d'habitants, reçoit toujours beaucoup moins de touristes que la première destination mondiale, la France, qui compte 68 millions d'habitants et a accueilli 100 millions de visiteurs en 2023.

## VIETNAM

## Création d'une compagnie aérienne à 85 millions d'euros

Le Vietnam a approuvé la création d'une nouvelle compagnie aérienne pour desservir l'île de Phu Quoc (sud), a annoncé mercredi Sun Group, le conglomérat spécialisé dans le tourisme et l'immobilier, en charge de son développement. Le projet, estimé autour de 2.500 milliards de dongs, soit environ 85 millions d'euros, prévoit la constitution d'une flotte

de 31 avions d'ici 2030, selon le communiqué. Le futur transporteur, baptisé Sun PhuQuoc Airways, pourrait opérer son premier vol dès le quatrième trimestre 2025, est-il précisé. Ce nouvel acteur doit faciliter le transport de passagers commerciaux vers Phu Quoc, une île paradisiaque au cœur des ambitions gouvernementales d'attirer plus de visiteurs. La compagnie a

aussi l'objectif de desservir d'autres «importantes destinations touristiques et d'affaires au Vietnam et dans le monde», selon le communiqué. Sun Group a construit à Phu Quoc un téléphérique de près de huit kilomètres, l'un des plus longs du monde, ainsi que des hôtels et des parcs de loisirs. Cette entreprise est impliquée dans des projets similaires dans tout le Viet-

nam. Plus de 17 millions de visiteurs étrangers ont visité le Vietnam en 2024, un chiffre en hausse de près de 40% sur un an. Boeing prévoit que le trafic de passagers aériens va plus que tripler dans les vingt prochaines années en Asie du Sud-Est, sous l'effet de la croissance économique au-dessus de la moyenne mondiale et de l'émergence de la classe moyenne.

## ROYAUME-UNI

## Forte progression de l'inflation en avril à 3,5% sur un an

Les prix ont progressé de 3,5% sur un an en avril au Royaume-Uni, contre 2,6% en mars, à cause de la hausse des factures des ménages qui a pris effet au début du mois, a annoncé mercredi l'Office national des statistiques (ONS). «Les factures de gaz et d'électricité ont augmenté ce mois-ci, alors qu'elles avaient fortement baissé l'année dernière à la même époque, en raison des modifications apportées au plafond des prix de l'énergie» fixé par le régulateur britannique du secteur, l'Ofgem, souligne l'économiste en chef de l'ONS Grant Fitzner. «Les factures d'eau et d'assainissement ont également fortement augmenté cette année», tout comme les taxes sur les véhicules, «ce

qui a poussé le taux global à son plus haut niveau depuis le début de l'année dernière», a-t-il ajouté. Bien que largement anticipée, cette hausse est supérieure aux prévisions des économistes, qui tablaient sur 3,3%. Selon Grant Fitzner, elle a été «partiellement compensée par la baisse des prix des carburants et de l'habillement, due à une forte réduction des prix des vêtements pour enfants et des chaussures pour femmes». La ministre britannique des Finances Rachel Reeves s'est dite «déçue par ces chiffres». Mais «nous sommes loin de l'inflation à deux chiffres que nous avons connue sous l'administration précédente», a-t-elle ajouté. Les prix s'étaient envolés lorsque les conser-

vateurs étaient au pouvoir, avec la réouverture de l'économie post-pandémie et la crise énergétique engendrée par la guerre en Ukraine, l'inflation grimpa jusqu'à 11% fin 2022 avant de redescendre. Surnommé «Awful April» (Terrible avril) par la presse britannique, ce mois a aussi «marqué le début de l'augmentation des cotisations patronales» ainsi que celle du salaire minimum, «ce qui a probablement entraîné des hausses de prix», souligne aussi Lindsay James, analyste chez Quilter. Les factures d'énergie devraient baisser à partir de juillet, selon les analystes, à la suite de la forte chute récente des prix du pétrole provoquée par la salve de tarifs douaniers lancée par le président américain Donald Trump.

## ALLEMAGNE

## Le PIB devrait stagner cette année, selon des conseil d'économistes

Le Conseil allemand des experts économiques a revu à la baisse mercredi ses prévisions de produit intérieur brut (PIB) pour l'Allemagne, s'attendant désormais à ce que la croissance de la première économie européenne stagne en 2025 en raison d'une «phase de faiblesse prononcée». L'organisme qui conseille le gouvernement allemand en matière de politique économique avait prévu une croissance de 0,4% cette année dans ses prévisions précédentes, publiées en novembre. L'Allemagne est le seul membre du G7 à

ne pas avoir connu de croissance au cours des deux dernières années, en raison de contraintes budgétaires et d'un ralentissement de l'activité industrielle. Les droits de douane annoncés par le président américain Donald Trump devraient également porter un coup dur à une économie orientée vers l'exportation. «L'économie allemande sera fortement influencée par deux facteurs dans un avenir proche : La politique tarifaire américaine et le paquet budgétaire», a déclaré Monika Schnitzer, présidente du

Conseil des experts économiques. Les États-Unis ont été le premier partenaire commercial de l'Allemagne en 2024, avec des échanges bilatéraux de marchandises d'une valeur de 253 milliards d'euros. Berlin a approuvé en mars un plan budgétaire qui comprend un fonds spécial de 500 milliards d'euros pour les investissements dans les infrastructures et a largement exempté les investissements dans la défense des règles limitant l'endettement, des décisions qui, selon les économistes, offrent des possibilités de

retour à la croissance. Les fonds fournis par le plan budgétaire donneront une impulsion positive aux investissements dans la construction et l'équipement ainsi qu'aux dépenses publiques à partir de 2026, a déclaré le Conseil, qui prévoit une croissance de 1% l'année prochaine. La consommation privée devrait également connaître une croissance un peu plus forte en 2026 qu'en 2025, car les revenus disponibles devraient augmenter de manière plus significative en termes réels, a ajouté le Conseil.

## EXPORTATION DE PUCES

### La Chine qualifie «d'intimidation» les nouvelles restrictions américaines

La Chine a promis mercredi 21 mai des «mesures fermes» en réponse aux nouvelles recommandations de l'administration Trump sur l'exportation de puces électroniques avancées, dénonçant une tentative d'intimidation. «Les mesures américaines relèvent d'un unilatéralisme typique, mêlant intimidation et protectionnisme, et portent gravement atteinte à la stabilité des chaînes industrielles et d'approvisionnement mondiales dans le secteur des semi-conducteurs», a déclaré un porte-parole du ministère chinois du Commerce dans un communiqué, promettant des «mesures fermes» en réponse.

Le gouvernement Trump a annulé la semaine dernière de nouvelles restrictions à l'exportation de semi-conducteurs utilisés pour le développement de l'intelligence artificielle (IA), qui auraient particulièrement pénalisé la Chine. Mais le ministère américain du Commerce a remplacé ces nouvelles règles par des recommandations, qui «avertissent», entre autres, «le public des conséquences potentielles qu'induirait le fait de laisser des puces américaines être utilisées» pour développer des «modèles chinois d'IA». Le département du Commerce a expliqué que sa politique visait à partager la technologie américaine en matière d'IA «avec des pays étrangers de confiance à travers le monde, tout en empêchant qu'elle ne tombe entre les mains de nos adversaires».

Ces consignes n'ont cependant pas de caractère contraignant, à la différence des restrictions prévues par le gouvernement Biden. Pékin a néanmoins fermement condamné cette initiative, accusant Washington d'«abuser des contrôles à l'exportation pour contenir et réprimer la Chine». «Toute organisation ou individu qui mettrait en œuvre ou aiderait à mettre en œuvre ces mesures américaines pourrait être en infraction» avec les réglementations chinoises, a ajouté le ministère chinois du Commerce.

## NOUVEAU BUDGET DE LA NASA

**L'avenir de la Station Spatiale internationale s'assombrit grandement**

La budget de la NASA pour l'année fiscale 2026 pourrait avoir de très grandes implications pour la Station Spatiale internationale (ISS), alors qu'elle se rapproche inexorablement de sa retraite.

L'administration Trump souhaite réduire le budget accordé à la NASA de 6 milliards de dollars, avec l'objectif de mettre un terme à plusieurs projets inclus dans le programme Artemis, à l'instar de la station lunaire Gateway, de la fusée SLS et de la capsule Orion. Objectif : moins investir dans la science pour accélérer sur l'exploration, lunaire d'abord, puis Mars ensuite. Avec 500 millions de dollars de coupes budgétaires, l'ISS devrait aussi pâtir de ces nouvelles ambitions.

**Moins de cargo, et d'astronautes ?**

C'est en tout cas ce qu'a révélé Dana Weigel, responsable du programme ISS de la NASA, lors d'une conférence de presse portant sur la mission Ax-4. Pour le contexte, le 8 juin prochain, quatre astronautes privés décolleront à bord d'une capsule Crew Dragon pour un séjour à bord de la station spatiale. La dirigeante a ainsi indiqué que l'agence faisait déjà face à un manque de ressources cumulatif sur plusieurs an-



nées, ayant notamment affecté le transport de marchandises jusqu'à l'ISS. Par exemple, seulement trois missions cargo sont prévues pour 2025, contre quatre ou cinq lors des années précédentes. Cette situation pousse la NASA à revoir

ses plans et, potentiellement, à réduire le nombre d'astronautes de trois à quatre sur le segment américain de la station, qui comprend aussi le Canada, l'Europe et le Japon. Ceci est d'autant plus préoccupant que cette possibilité était envis-

agée avant même que le gouvernement n'annonce son budget.

**La science va aussi en pâtir**

Les recherches scientifiques menées à bord de l'ISS sont également menacées, la Maison-Blanche désirant se concentrer sur les efforts jugés « critiques » pour les programmes d'exploration de la Lune et de Mars. Cela suggère que les expériences qui ne sont pas liées à ces objectifs pourraient être mises de côté. Pour rappel, la station est un véritable laboratoire orbital, où des recherches cruciales sur la médecine, les matériaux ou encore l'environnement sont réalisées.

Si le Congrès doit encore valider le budget, il semble quasiment certain que la station subira des coupes conséquentes. De quoi accélérer son départ à la retraite ? Selon les plans actuels, elle restera opérationnelle jusqu'à la fin de l'année 2030 puis sera guidée pour venir s'écraser au point Nemo, dans l'océan Pacifique.

**Datacore rachète StarWind et ses appliances HCI**

Le fournisseur spécialisé en solutions de virtualisation du stockage Datacore a mis la main sur StarWind et ses appliances HCI taillées pour l'edge. StarWind et ses infrastructures SAN virtualisées et appliances hyperconvergées (HCI) orientées edge et bureaux distants change de main. La société est en effet tombée dans l'escarcelle de Datacore, spécialiste du stockage. Les solutions de StarWind répondent aux enjeux des entreprises gérant des données distribuées multisites (succursales, magasins, pharmacies, entrepôts...). "Il s'agit d'une infrastructure hyperconvergente pour les applications edge et de bureau à distance regroupant le réseau, le stockage et le calcul, supervisée par un hyperviseur agnostique", nous a expliqué Dave Zabrowski, CEO de

Datacore. Avec cette acquisition, Datacore en profite pour surfer sur la vague des nombreux mécontents de l'évolution de la politique des licences et des tarifs vSAN de VMware-Broadcom. "Il y a beaucoup de clients qui recherchent des solutions différentes pour différents hyperviseurs. StarWind prend en charge l'hyperviseur Hyper-V de Microsoft et supporte également toutes les variantes de KDM open source mais aussi la solution VMware donc ils sont très agnostiques", indique Dave Zabrowski. Dans un billet de blog concernant cette acquisition, Anton Kolomyeytsev, le CEO de StarWind, abonde en ce sens : "Face à l'incertitude croissante autour des licences et des tarifs vSAN de Broadcom-VMware, en particulier dans les environnements distribués et sensibles aux coûts, les

**Une cascade de rachats**

entreprises repensent leurs stratégies d'infrastructure. Avec DataCore, nous apportons une meilleure flexibilité, performance et liberté par rapport au verrouillage du matériel et de l'hyperviseur, et cela sans compromettre la simplicité ou le contrôle."

Selon M. Zabrowski, StarWind propose une solution très simple et facile à utiliser, prenant la forme d'une appliance et de logiciels préchargés pour fonctionner tout de suite. "Il vous suffit

de le brancher pour l'alimenter et de le connecter au routeur WiFi, et tout le reste est fait pour vous et vos applications sans autre ressource IT à l'edge nécessaire", assure le CEO de Datacore.

Le fournisseur s'est engagé depuis plusieurs années une série de rachats variés et le lancement de produits complémentaires de son offre historique comme son produit Swarm (stockage objet S3) taillé pour les fortes volumétries de données non structurées (images, vidéos, streaming...) pouvant grimper pour certains clients jusqu'à 50 voire 60 Po. Mais également d'autres comme Maya Data dans le domaine du stockage des clusters de containers Kubernetes ou encore plus récemment dans le domaine de l'AI Ops (AI+) ou encore Pixstor Ngenea (orchestration de données et de fichiers).

## DELL WORLD 2025

**Sécurité renforcée pour le stockage**

A l'occasion de son événement annuel, Dell a annoncé des évolutions de son portefeuille de stockage. Un focus particulier a été fait sur les fonctions de sécurité. Par ailleurs, le constructeur a présenté des appliances PowerProtect Data Domain 100% flash. Si le premier jour du Dell World (du 19 au 22 mai à Las Vegas) a mis en lumière les serveurs au sein des IA Factories, ainsi que les différents partenariats au sein de l'écosystème IA, le second s'est concentré sur la modernisation du datacenter en particulier sur le stockage. Jeff Clarke, COO de Dell, a rappelé l'importance d'avoir « un stockage flexible, sécurisé et résilient pour accompagner l'augmentation très rapide des cas d'usage de l'IA ».

**Une sécurité renforcée pour PowerStore et PowerScale**

Sur le volet résilience, la firme texane apporte des capacités de protection à base d'IA pour son catalogue de stockage et de sauvegarde. Ainsi, la gamme PowerStore (orienté fichier et bloc) dispose d'une protection avancée contre les ransomwares. Pour cela, les baies de stockage embarquent le moteur d'IA CyberSense développé par Index Engines (celui-ci était déjà présent sur la gamme PowerProtect). Comme l'indique Arthur Lewis, président de la division Infrastructure Solutions Group, « le moteur est capable d'analyser 7000 variantes de ransomware et avec l'IA il ne base par uniquement sur les si-

gnatures, mais aussi sur le comportement ». Le stockage scale-out PowerScale bénéficie lui-aussi d'une protection renforcée avec la Cybersecurity Suite. Elle comprend plusieurs modules pour surveiller les comportements anormaux, signaler les anomalies et bloquer les attaques de cybercriminels pour les empêcher de chiffrer, voler ou supprimer des données. La suite intègre aussi un coffret en mode air-gap pour les sauvegardes essentielles et assurer l'immuabilité des données, ainsi que des fonctions de reprise après sinistre. Varun Charba, vice-président senior du marketing infrastructure et telecom, a précisé dans un point presse que la suite « s'intègre également aux applications traditionnelles

de réponse aux incidents telles que ServiceNow, ce qui signifie que ces fonctionnalités peuvent être exécutées et fournies directement à partir des solutions ITSM existantes des clients ».

**Des appliances PowerProtect Data Domain 100% flash**

Dans le domaine de la sauvegarde, Dell a présenté plusieurs systèmes 100% flash de la gamme PowerProtect Data Domain. « L'intégration de toutes les fonctionnalités flash dans les appliances PowerProtect Data Domain, apporte des performances radicalement plus rapides tout en donnant la priorité à l'efficacité énergétique, aux économies d'espace et à la sécurité avancée », rapporte

Varun Charba. Dell n'a pas donné de détails techniques sur les différentes appliances concernées, sauf que la NAND utilisée était de la QLC. Il existe aujourd'hui 4 déclinaisons (DD 6410, DD 9410, DD 9910 et une version all flash ready node). Dell préfère afficher les apports du flash sur la restauration. L'appliance DD 9910F promet une restauration des données quatre fois plus rapides que son homologue basé sur des disques durs. Pour la partie réplication, les performances sont jusqu'à deux fois plus rapides. Autre avantage, les appliances 100% flash occupent jusqu'à 40 % d'espace de rack en moins et économisent jusqu'à 80 % d'énergie par rapport aux systèmes basés sur des disques durs.

## NOUVELLE NISSAN MICRA ÉLECTRIQUE

## Déjà à bord de la Renault 5 japonaise !

Peu après les prémices de la R5 électrique, en 2021, Nissan dévoile, dès 2022, son ambition de la cloner pour en faire sa Micra électrique... en 2026 ! Avant le lancement officiel de la citadine japonaise wattée, nous l'avons approchée dans un studio en Espagne. La "copie" nippone de la R5 E-Tech a-t-elle gardé sa personnalité ? Comment peut-elle tirer son épingle du jeu face à la Voiture de l'année 2025 ?

En quarante ans, sur cinq générations, la citadine japonaise Nissan Micra s'est écoulée à 6 millions d'unités dans le monde. Voici aujourd'hui la sixième mouture de cette saga, elle est attendue en concession dès la rentrée de septembre 2025. La Nissan Micra prend le virage de l'électrique en faisant "quelques" emprunts à la Renault 5 E-Tech. Sacrée Voiture européenne de l'année 2025, la française est la base idéale pour léguer à la nouvelle Micra son châssis, une partie de ses moteurs, son intérieur, mais aussi son usine de production, à Douai, dans le Nord. Une mutualisation et une fabrication hexagonale qui ne sont pas nouvelles pour la japonaise. En effet, la Micra "K14", qui fut au catalogue de 2016 à 2023, reprenait la base technique de la Renault Clio IV et prenait vie en France sur le site industriel de Flins-sur-Seine (Yvelines). Cette Micra 5 avait déjà fait une croix sur la carrière mondiale de ses devancières, se restreignant à principalement à l'Europe ainsi qu'à de rares marchés annexes, tels l'Afrique du Sud, Israël, le Maroc et la Turquie. L'Europe sera aussi le territoire de la nouvelle Micra électrique.

#### Nissan Micra/Renault 5 E-Tech : le jeu des sept erreurs ?

Si la base technique et la logistique industrielle de la Renault 5 électrique sont très clairement des atouts pour la Nissan Micra, son charme et sa référence manifeste à ses ancêtres (R5 de 1972, R5 Turbo et Supercinq) sont, en revanche, problématiques. Concrètement, la Micra ne pouvait se contenter d'un simple changement de badge. C'est pourquoi, les designers de Nissan Europe, dont les bureaux sont implantés à Londres, n'ont pas ménagé leurs efforts pour esquisser une robe spécifique à la Micra de sixième génération. Toutefois, si la peau est exclusive, juste en dessous, l'ossature est forcément celle de la R5, de sorte qu'en tournant autour de l'auto, comme nous avons pu le faire en avant-première dans un studio à Barcelone, les proportions, le vitrage comme la ligne de pavillon trahissent forcément la matrice. Mais ne voyons pas le mal partout et saluons les efforts des stylistes qui, s'inspirant de la troisième mouture de la Micra – la "K12" qui fut au catalogue de 2002 à 2010, celle qui, par ailleurs, fut aussi déclinée sous la forme d'un cabriolet à toit rigide escamotable –, l'ont dotée d'un museau singulier. Une proue caractérisée par des phares en ellipse évoquant aussi les Mini, Fiat 500 et 600 contemporaines, deux citadines chics sortant du lot. Tandis qu'à l'arrière, les mêmes ellipses reprises en écho font alors un peu penser à la nouvelle Lancia Ypsilon et surtout à l'Alfa Romeo MiTo (2008-2018). Et d'autant plus lorsque la Nissan Micra arbore une teinte de carrosserie rouge



qui lui est propre. À ce propos, six couleurs sont au programme, qu'il sera possible de marier à un pavillon assorti, un toit gris métallisé ou encore noir. Les arches de roues très travaillées et les éléments noirs laqués – un peu trop massifs – au bas des portières ont le mérite d'étirer visuellement le véhicule, tout en lui offrant un petit air de SUV qui lui va bien. Tandis que le coup de gouge latéral, qui s'arrête presque à la fin de la porte arrière, abaisse la silhouette de la Micra. Des artifices efficaces pour modifier un peu sa posture vis-à-vis de celle de la R5. La signature lumineuse singulière fera le reste.

À bord, dommage que la version de série n'ait pas repris du concept car Nissan 20-23, illustrant une vision ultra sportive de la Micra à mi-chemin entre une Micra "Alpine" et une Micra "Turbo 3E", la planche de bord et l'instrumentation spécifiques avec un thème ovoïde typique de l'univers de la Micra "3". Pour évidentes raisons économiques, la Micra de production a hérité stricto sensu des éléments de la Renault 5. C'est vraiment dommage, tant l'extérieur est parvenu à tirer son épingle du jeu. Mais si le client n'est jamais monté à bord de la R5, ce qui sera sans doute souvent le cas, il ne verra pas le subterfuge.

Car le seul distinguo, des plus minimes toutefois, procède de matériaux inspirés par la culture nippone. Une sérigraphie à l'effigie du Mont Fuji apparaît au niveau du rangement entre les sièges avant. Le point culminant de l'archipel nippon figure aussi, à l'ouverture du coffre, dans la feuillure du hayon. Tandis que des motifs inspirés de ceux des kimonos japonais tapissent la sellerie.

#### Trois niveaux de finition pour la Micra 2026

Sans surprise, l'univers digital de la Nissan Micra reprend une instrumentation numérique sur une dalle de 7 pouces de diagonale sur la finition d'entrée de gamme baptisée Engage. L'écran adopte ensuite une diagonale de 10,1 pouces



sur les deux niveaux supérieurs dénommés respectivement Advance et Evolve. Et dans tous les cas, l'écran central tactile est de 10,1 pouces. L'empattement (2,54 m) identique à celui de la R5, ne fait pas de miracle, les places arrière de la Nissan Micra 6 seront un peu justes pour des adultes dépassant 1,75 m, et il faudra glisser ses pieds sous les sièges avant en se contorsionnant quelque peu. Enfin, le volume du coffre de la Nissan Micra est, là encore sans surprise, de 326 l sous tablette en configuration à 5 places, et de 1 106 l une fois les dossiers arrière rabattus.

- Micra Engage : moteur de 120 ch et batterie de 40 kWh
- Micra Advance : moteur de 120 ch et bat. 40 kWh / moteur de 150 ch et bat. de 52 kWh
- Micra Evolve : moteur de 150 ch et batterie de 52 kWh

#### La Micra fera-t-elle définitivement l'impasse sur le moteur de 95 ch ?

Sous le capot de la Micra, la machine électrique est déclinée en versions de 120 et 150 ch. La première est associée à une batterie d'une capacité de 40 kWh avec une autonomie voisine de 300 km, dixit le constructeur. La seconde recèle un accumulateur de 52 kWh offrant un rayon d'action dépassant de peu 400 km, toujours selon Nissan. Pour l'instant, la marque névoque pas la motorisation de 95 ch qui, en fin d'année, constituera l'entrée de gamme de la R5 sous le nom de Five. Idem pour les prix comme pour une éventuelle Micra Nismo, qui pourrait très facilement dériver de l'Alpine A290. Mais rien ne presse.



**Le Brent à 66,42 dollars mercredi à Londres**

Les cours du pétrole sont en hausse mercredi, le prix du baril de Brent de la mer du Nord, pour livraison en juillet, prenait 1,59% à 66,42 dollars. Son équivalent américain, le baril de West Texas Intermediate, pour livraison le même mois, dont c'est le premier jour d'utilisation comme contrat de référence, gagnait 1,72% à 63,10 dollars.



SAÏDA

### Fin des travaux d'aménagement de l'usine de papier et de carton

Les travaux d'aménagement de l'usine de papier et de carton "GIPAC", située dans la commune d'Ouled Khaled, wilaya de Saïda, ont été entièrement achevés, en prévision de la relance de l'activité de cette entreprise industrielle, a-t-on appris, mercredi, auprès des services de la wilaya. Selon la même source, les travaux ont porté sur le raccordement de l'usine aux réseaux d'électricité et de gaz naturel, en préparation au redémarrage prochain de son activité économique dans la production de papier et de carton. L'usine, dont l'activité avait été suspendue, permettra la création de 400 nouveaux emplois dès sa remise en exploitation, selon la même source. Il est à rappeler que le wali de Saïda, M. Amoumen Mer-mouri, a récemment reçu au siège de la wilaya le Président directeur général du groupe GIPAC, M. Djedi Mohamed, pour faire le point sur l'état d'avancement du projet de relance de l'usine. Lors de cette rencontre, le wali a affirmé que les autorités locales œuvrent à apporter tout le soutien et les facilités nécessaires pour relancer l'activité de cette unité industrielle.

## LE PROJET DE LOI SUR LA MOBILISATION GÉNÉRALE

## «Un cadre juridique applicable en cas de nécessité pour protéger la sécurité du pays»

Le ministre de la Justice, garde des Sceaux, M. Lotfi Boudjema, a affirmé, mardi soir, que le projet de loi sur la mobilisation générale constituait "un cadre juridique applicable en cas de nécessité pour protéger la sécurité de la société et du pays". Répondant aux questions des membres de l'Assemblée populaire nationale (APN) sur le projet de loi, le ministre a précisé que ce dernier "constitue un cadre juridique mis à la disposition de l'Etat pour y recourir en cas de nécessité", rappelant que le principe de la mobilisation générale est "consacré dans la Constitution", d'où la nécessité de la promulgation de ce pro-

jet de loi sur la mobilisation générale pour "parachever les règles juridiques et procédurales régissant cette question". Dans ce contexte, M. Boudjema a détaillé les principales dispositions du projet, notamment en ce qui concerne l'organisation, la préparation et la mise en œuvre de la mobilisation, expliquant qu'en cas de proclamation de cette dernière, "des mesures exceptionnelles seront mises en place". Répondant à une question d'un député concernant les indemnités des pertes résultant de la mobilisation, le ministre a fait observer que l'article 47 du projet de loi stipule qu'"il est possible de recourir aux juridic-

tions pour obtenir réparation d'un acte ayant porté atteinte à une personne ou à son patrimoine financier". Par ailleurs, M. Boudjema a fait savoir que la question des véhicules saisis avait été prise en charge, rappelant que "pas moins de 50.000 dossiers liés à cette question ont été réglés en deux ou trois ans, et seuls quelques cas sont toujours en instance devant la justice", appelant à ne pas se fier aux fausses informations. L'Etat "poursuit ses efforts, à travers l'appareil judiciaire, les forces de sécurité et l'armée, pour lutter contre la corruption et l'acharnement de certaines parties contre l'Algérie", a-t-il rassuré.

## Chronique Eco

d'Anouar El Andaloussi

## Les institutions de Bretton Woods ont-elles encore une raison d'être ?

**La célébration du 80ème anniversaire de la fin de la deuxième guerre mondiale (8 mai 1945) ne peut passer inaperçue cette année. En effet, le monde est dans une situation, à tous les plans, catastrophique.**

Des guerres au cœur même de l'Europe, des nationalismes de plus en plus exacerbés, une misère de plus en plus étendue, des conflits dans les pays du Sud hérités de la période coloniale, même un génocide sous les yeux d'un occident bienveillant et même compliqué d'une nouvelle forme de nazisme, le sionisme promu au lendemain de la seconde guerre mondiale par un cet occident « vainqueur » du nazisme et du fascisme du siècle dernier. L'économie n'est pas en reste dans ce paysage macabre, noir du monde d'aujourd'hui.

En 1944, les ministres des Finances des vainqueurs de la Seconde Guerre mondiale se sont réunis à Bretton Woods (Etats-Unis), où ils ont tracé les grandes lignes de la reconstruction et des politiques économique et financière de l'après-guerre. Pour en assurer la mise en œuvre, deux organismes ont vu le jour : la Banque Mondiale, ou Banque Internationale pour la Reconstruction et le Développement (BIRD) et le Fonds Monétaire International (FMI). Cette idée d'organiser l'ordre mondiale économique et financier revient à Keynes, bien avant la Guerre. L'objectif étant d'assurer la stabilité monétaire entre les pays en gardant une parité fixe entre les monnaies. Ainsi, le régime de changes flottants, avec ses risques de dévaluation des monnaies nationales, est remplacé par un régime de changes fixes au sein duquel le dollar devient la seule monnaie à être convertible en or. Jusqu'ici, le mécanisme semble cohérent et les deux nouvelles institutions avaient, à la fois des missions de surveillance (surtout le FMI) mais aussi d'intervention, en cas de dérives et surtout de soutien au développement des pays sous-développés (la mission de la Banque Mondiale). De 1946 (année de mise en place des institutions) à 1973 (année de l'arrêt définitif de la convertibilité du Dollar en Or), le nouveau système a accompagné les trente glorieuses et la reconstruction de l'Europe.

En 1971, le président américain Richard Nixon annonce unilatéralement la suspension de la convertibilité du dollar en or.

A partir de cette date donc (1971), le dollar n'assure pas sa fonction de régulateur et de stabilisateur du système monétaire. En principe sa non-convertibilité en or lui ôte toute fonction privilégiée ou pouvoir exorbitant. Pourtant, le dollar a continué être la monnaie de réserves et d'échanges. Actuellement, 62% des réserves de changes et 70% des échanges sont en dollars ; l'Euro ne représente que 21% des réserves. La puissante Chine détient 3600 Mds de Dollars en réserves. C'est dire la puissance du dollar dans l'économie mondiale. Avec ce statut du dollar, les USA se financent par la création monétaire à volonté grâce à la demande des dollars par les autres économies, ainsi 3800 Mds de dollars sont détenus par les banques centrales étrangères. Cette situation n'était pas celle prévue par les accords de Bretton Woods. Aujourd'hui, elle n'est profitable que pour l'économie américaine. C'est pourquoi, il a été utilisé plus d'une fois comme arme contre les pays « indisciplinés » ; c'est le cas notamment des pays de l'Amérique latine lorsque le FMI a géré sa dette qui a mis plusieurs pays en faillite, sinon dans une pauvreté extrême ou des pays de l'ancien bloc communisme en conditionnant toute assistance pour la transition à une adhésion sans réserve au FMI et surtout à son instrument le dollar. Dans les années 80, c'est le tour des pays africains (principalement) de passer sous les fourches Caudines du FMI avec une assistance parcimonieuse et conditionnelle de la Banque mondiale qui a brillé par sa trouvaille « La Gouvernance » comme condition cardinale de toute assistance ; les fameux Programmes d'Ajustement Structurel. Bien entendu, rien ne justifie et personne ne peut cautionner la corruption dans ces pays ; les dirigeants de ces pays sont souvent installés par cet Occident dominateur, dont la filiation remonte à la Conférence de Berlin de 1884 sur le partage de l'Afrique. Le vice-président du FMI reconnaît que l'institution a beaucoup changé et explique cette évolution comme suit : « Il n'y a pas eu de deuxième Bretton-

Woods, mais nous sommes aujourd'hui une institution très différente de celle qui a été fondée. Comment en sommes-nous arrivés là ? Parce que nous nous adaptons continuellement à notre nouvel environnement. » Tout est dit.

Le fondement du système a disparu en 1971 (la convertibilité du dollar-or) ; mais le système est resté.

Au final, le système de Bretton Woods et ses institutions directes auxquelles il faut ajouter l'OMC, sont devenues des « idéologies » pour maintenir un système de domination et de prédation.

Le dollar règne sur l'économie mondiale. Son rôle restera-t-il, à court ou moyen terme, irremplaçable ? L'économie mondiale a beaucoup évolué tant par sa structure (nouvelles technologies) que par ses acteurs (les nouveaux pays développés d'Asie et d'Amérique latine) ; mais a-t-elle atteint un niveau de maturité pour opérer un changement des rapports de force ?

L'ascension de la Chine et d'autres pays modifie radicalement le paysage mondial. Tandis que les pays émergents et les pays du Sud se développent et que les revenus convergent, la part des pays avancés dans la production mondiale devrait chuter, passant de plus de la moitié à environ un tiers dans les 25 prochaines années.

Pour le moment, le dollar reste la monnaie internationale incontestée. Mais plusieurs facteurs de changement sont à l'œuvre.

D'une part, la puissance économique se diversifie. La Chine – avec un PIB mesuré en parité de pouvoir d'achat – a dépassé les États-Unis depuis quelques années. Bien que le marché financier chinois soit encore très limité.

C'est l'utilisation du dollar comme moyen de pression politique sur les pays « non alignés » sur la puissance américaine qui va précipiter la chute de ce qui reste du système de Bretton Woods. Mais par quoi le remplacer ? C'est la question du moment et la réponse n'est pas pour l'immédiat.